

Guide de l'investissement socialement responsable au Luxembourg



COMMENT PLACER UTILEMENT SON ARGENT?

Guide de l'investissement socialement responsable au Luxembourg



etika - Initiativ fir Alternativ Finanzéierung a.s.b.l. 55, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg Tel/Fax : +352 29 83 53 contact@etika.lu, www.etika.lu

REDACTION ET RELECTURE

Christian Descoups, Marc Elvinger, Karin Enser, Frank Kayl, Magali Paulus, Ekkehart Schmidt-Fink, Axel de Ville, Jean-Sébastien Zippert

PHOTO DE COUVERTURE Windmills and dairy cows in Queensland (Australia). Crédit Photo : Rae Allen, sous licence Creative Commons pour utilisation non commerciale

LAYOUT cropmark.lu

IMPRESSION Imprimerie Faber ISBN 978-2-9599745-0-2

© Janvier 2009

Ce guide a été imprimé sur du papier recyclé blanchi sans chlore.

TABLE DES MATIÈRES

Executive summary / Zusammenfassung (EN/ DE)

1	EXE	CUTIVE SUMMARY	b
2	EDITORIAL		
3	REI	MERCIEMENTS	8
4	NOTE AU LECTEUR		
	4.1	SIGNIFICATION DES ACRONYMES UTILISÉS DANS LE GUIDE	S
	4.2	QU'ENTENDONS-NOUS PAR FONDS, SOUS-FONDS, COMPARTIMENTS, PARTS ?	S
5	ĽIS	R A LE VENT EN POUPE	10
	5.1	QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LE MARCHÉ DE L'ISR DANS LE MONDE ET EN EUROPE	10
	5.2	L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE AU LUXEMBOURG	11
	5.3	L'ENGAGEMENT DES POUVOIRS PUBLICS : UNE NÉCESSITÉ	. 12
6	MÉ	THODOLOGIE EMPLOYÉE	13
	6.1	INTRODUCTION	13
	6.2	QU'EST CE QU'UN PLACEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE	13
	6.3	COLLECTE D'INFORMATIONS PAR SONDAGE AUPRÈS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	14
	6.4	RÉCOLTE D'INFORMATIONS À PARTIR DE LA BASE DE DONNÉES DE CCLUX ET DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LIPPER FMI	14
	6.5	VALIDITÉ DES INFORMATIONS RECUEILLIES	15
	6.6	CRITÈRES DE SÉLECTION DES FONDS PRÉSENTÉS	
		6.6.2 Approche «best in class» ou financement d'entreprises à finalité sociale ou environnementale 6.6.3 Contrôle de la sélection et labellisation des fonds de catégorie	
		«best in class 6.6.4 Le label Ethibel 6.6.5 Le label LuxFLAG	17
	6.7	CHANGEMENTS APPORTÉS PAR RAPPORT À L'ÉDITION DE 2007	. 19
7	PRÉ	SENTATION DES FICHES	. 21
	7.1	REMARQUES LIMINAIRES	. 21
	7.2	INFORMATIONS DÉTAILLÉES PAR FICHE	. 21

8	FONDS ET SOUS FONDS DE LISTE A	23
	8.1 FONDS DE MICROFINANCE LABELLISÉS PAR LUXFLAG	23
	8.2 FONDS CERTIFIÉS ET LABELLISÉS PAR ETHIBEL	29
	8.3 AUTRES FONDS DE LA CATÉGORIE «BEST IN CLASS»	35
	8.4 AUTRES FONDS THÉMATIQUES	59
9	FONDS ET SOUS FONDS DE LISTE B	83
10	CONCLUSION	87
11	SOURCES D'INFORMATION UTILISÉES	88
	11.1 LA CENTRALE DE COMMUNICATION CCLUX	88
	11.2 LIPPER FMI	88
	11.3 LE RÉSEAU POUR LE FINANCEMENT ALTERNATIF (RFA)	89
	11.4 NOVETHIC	89
	11.5 ÖKO-TEST	90
12	PRÉSENTATION DES MÉTHODOLOGIES ET NOTATION UTILISÉES	91
	12.1 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE PAR NOVETHIC	91
	12.2 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE PAR LE RFA	92
	12.3 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE PAR ÖKO-TEST	96
13	SOURCES D'INFORMATIONS À L'ÉTRANGER	97
14	GLOSSAIRE	98
15	ANNEXE : LE COMPTE EPARGNE ALTERNATIVE	102

Deutsche Zusammenfassung

Als Initiative, die seit 1996 das Ziel der Förderung der Sozialfinanz und des sozialverantwortlichen Investments verfolgt, freut sich etika, diese Publikation vorlegen zu können. Es soll Anlegern eine Antwort auf die Frage geben, wie sie ihr Geld sinnvoll anlegen können. Anders als in der Ausgabe von 2007 haben wir in dieser zweiten Auflage zusätzlich zu den Informationen, die von den Fondsgesellschaften zu ihren Fonds gegeben werden auch qualitative Informationen recherchiert. Es erschien uns wichtig, mit einem Label gekennzeichnete Fonds sowie von unabhängigen Organisationen positiv bewertete Fonds gesondert aufzulisten. Fonds, die weder mit einem Label versehen, noch evaluiert wurden, deren Anlagemethodik jedoch ausreichend präzise dargestellt wird, werden gleichfalls in diesem Investmentführer präsentiert.

Die schwere Finanzkrise des vergangenen Jahres hatte trotz aller negativer Folgen zumindest den einen positiven Effekt, als sich viele Investoren veranlasst sahen, ihre Prioritäten bezüglich der notwendigen Rentabilität, den Risiken und der Transparenz der Produkte zu überprüfen. Es ist sicherlich kein Zufall, dass die meisten Akteure der Sozialfinanz seit September 2008 eine starke Zunahme der bei ihnen platzierten Einlagen verzeichnen konnten. Das gemeinsam von etika und der Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (BCEE) eingerichtete Alternative Sparkonto ist davon nicht ausgenommen: Allein im Oktober 2008 haben wir so viele neue Sparer begrüßen können, wie im gesamten Vorjahr. Ein Solidaritätsabschlag auf die Sparzinsen erlaubt es uns, zinsvergünstigte Kredite an sozialverantwortliche und ökologische Projekte sowie Projekte in Entwicklungsländern zu vergeben. Die Zunahme unserer Kunden zeigt uns, dass die Begriffe Transparenz und Verantwortung wieder aktuell geworden sind.

English Summary

Established in 1996 etika is an independent non-profit organisation fostering social finance by providing objective information on ethical investing. We are very happy to be able to edit this guide on responsible investment. It is not simply a new edition of the original guide, which was first published in 2007: in addition to the information given by fund managers on their investment objectives we are now able to include qualitative evaluations from independent French, German and Belgian organisations. We considered it important to list separately those funds that have been given a positive evaluation or that have been labelled as complying with ethical investment criteria. We have also listed other funds which have not been evaluated or labelled but whose investment policy has been accurately and precisely described.

Etika has also created an "alternative savings account" in collaboration with the Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, which constitutes an important aspect of its work. Responsibility, transparency and in particular solidarity are key concepts in alternative savings schemes. By accepting a lower interest rate on their deposits, investors make it possible for etika to grant loans at favourable interest rates to finance socially responsible projects in Luxembourg and in developing countries. By way of example, etika granted a bridging loan guarantee for the expansion of the micro credit programme LUXMINT and grants loans for various projects in the fields of renewable energy, ecological agriculture or the marketing of organic food.

The rising number of depositors investing in our account and in other socially responsible products since the outbreak of the financial crisis last summer shows that customers are demanding more transparency and responsibility in their investments. Nous sommes encore loin de pouvoir estimer l'étendue des conséquences de la crise financière qui s'est propagée de manière spectaculaire dans la finance mondiale en septembre 2008 après avoir éclaté en 2007 aux Etats-Unis. Nous savons hélas que cette débâcle laissera des séquelles durables dans l'économie mondiale. Cette crise et ses conséquences ont déjà été analysées suivant différentes grilles de lecture : pour notre association, elle représente l'antithèse absolue de nos valeurs. En effet, cette crise, dont les subprimes n'ont été que le détonateur, a été la tragique illustration d'une finance qui privilégie le profit de court terme, sans tenir compte de critères plus durables tels que défendus par etika.

Ce séisme financier a eu cependant un effet positif : il a été l'occasion pour nombre d'investisseurs de réviser leurs priorités entre la nécessaire rentabilité, le risque et la transparence. Ce n'est pas un hasard si la plupart des acteurs de la finance sociale et solidaire ont constaté une forte augmentation des montants déposés chez eux depuis le mois de septembre. Le compte Epargne Alternative, créé conjointement par etika et la BCEE, n'est pas en reste car il a enregistré plus de nouveaux épargnants pour le mois d'octobre 2008 que sur toute l'année 2007. Ces signaux indiquent qu'aujourd'hui les notions de transparence et de responsabilité sont à nouveau d'actualité et nous nous en réjouissons.

En tant qu'association de promotion de la finance sociale et de l'ISR, etika est fière de vous présenter ce document qui a pour objet d'éclairer toute personne désireuse de placer utilement son argent. Contrairement à l'édition 2007, nous avons cette année ajouté une information qualitative sur les fonds que nous présentons dans ce guide : il nous a semblé en effet important d'exploiter des sources d'information complétant celles fournies par le promoteur. C'est dans cette optique que nous avons décidé d'accorder une place différente selon que les produits aient fait l'objet d'une évaluation positive ou d'une labellisation. Les produits qui bien que non labellisés ni évalués présentent une information claire et précise sur leur méthodologie figureront également dans ce guide.

Magali Paulus Présidente de etika Les auteurs de ce guide, Ekkehart Schmidt-Fink et Jean-Sébastien Zippert, respectivement chargé des relations publiques et coordinateur de etika, tiennent à remercier les institutions suivantes pour leur contribution.

Nous remercions l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) qui nous a donné accès à sa liste de membres pour effectuer notre sondage, tout comme la Centrale de Communication Luxembourg (CCLux) qui nous a permis le libre accès à sa base de données, qui répertorie les fonds d'investissement administrés au Luxembourg. La recherche dans cette base de données nous a permis de repérer un grand nombre de fonds, qui répondent aux critères de l'investissement socialement responsable. Nous remercions également la société Lipper FMI pour nous avoir gracieusement fourni des informations complémentaires nous ayant permis d'affiner notre méthodologie (cf Chapitre 6 page 13).

Nous tenons à remercier également les organismes indépendants Réseau pour le Financement alternatif pour la Belgique, Novethic pour la France et le magazine ÖKO-TEST pour l'Allemagne qui nous ont gracieusement autorisé à reproduire leur méthodologie de sélection et de notation dans notre quide.

La réalisation de cette publication n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de toutes ces institutions.

Enfin, nous savons que ce guide n'aurait pas vu le jour sans la relecture attentive des bénévoles qui, au sein d'etika, ont apporté à ce guide de nombreuses corrections et aménagements utiles pour faciliter sa lecture pour un large public.

4.1 SIGNIFICATION DES ACRONYMES **UTILISÉS DANS LE GUIDE**

La communauté financière utilise de nombreuses expressions pour traiter des placements socialement responsables. La communauté anglo-saxonne utilise l'acronyme SRI qui signifiait initialement Socially Responsible Investissement. Il est petit à petit remplacé par une autre expression : Sustainable and Responsible Investment (Investissement soutenable/durable et responsable). Cette expression exprime clairement la double contrainte sociale et environnementale qui prévaut dans l'ISR, double contrainte qui n'apparaissait pas suffisamment avec l'expression initiale. Le pendant francophone de cette vision est l'IRD (pour investissement responsable et durable), acronyme utilisé par certains professionnels du secteur financier. Pour notre part, nous continuerons d'utiliser l'expression d'investissement socialement responsable (ISR), le terme socialement étant bien sur à entendre dans son acceptation « large » tenant compte des aspects sociaux comme environnementaux.

Chaque acronyme utilisé dans ce guide sera explicitement donné en toutes lettres lors de sa première apparition. Le lecteur pourra également se référer au glossaire situé en fin de ce recueil pour connaître la signification d'un acronyme, d'un mot (ex : action) ou d'une expression (ex : actif financier) qui ne lui est pas familier.

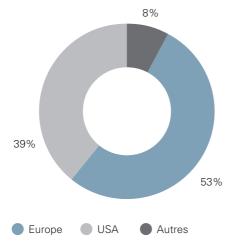
4.2 QU'ENTENDONS-NOUS PAR FONDS. SOUS-FONDS, COMPARTIMENTS, PARTS?

Afin de faciliter la lecture de ce guide, nous allons utiliser l'expression fonds pour parler des OPC (Organisme de Placement Collectif). Certains OPC sont des structures parapluies. Un fonds parapluie est une enveloppe globale détenant une gamme de sous-fonds (compartiments) ayant chacun sa propre stratégie d'investissement. Chaque sous-fonds peut encore se diviser en plusieurs parts en fonction du son mode de distribution (capitalisation ou distribution) sa cible (investisseur particulier ou institutionnel), les devises avec lesquelles ce fonds travaille etc.

Cette architecture de prime abord complexe permet aux investisseurs de passer d'un compartiment à l'autre avec des frais de transaction réduits. Dans le cadre de ce guide, nous utiliserons abusivement l'expression fonds pour traiter aussi bien de fonds d'un seul tenant que de sous-fonds issus d'un fonds parapluie, le facteur discriminant pour nous étant la méthodologie employée par le promoteur pour effectuer sa sélection d'actifs financiers. Nous prendrons garde de bien identifier les parts des fonds (resp. sous-fonds) avec les codes ISIN (International Security Identification Number, cf glossaire) correspondants.

5.1 QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LE MARCHÉ DE L'ISR DANS LE MONDE ET EN EUROPE

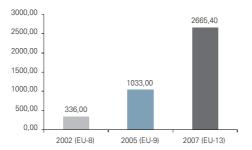
D'après les chiffres de l'association EUROSIF¹ qui regroupe les principales organisations actives dans l'investissement socialement responsable en Europe, le nombre total d'actifs sous gestion ISR serait de 5.000 milliards d'euros en septembre 2008 , dont la majeure partie sont gérés en Europe. EUROSIF considère qu'un fonds est ISR à partir du moment où il applique au moins au critère d'exclusion (par exemple pas d'entreprise d'armements) et qu'il l'applique dans sa sélection d'actifs. Cette catégorie est nommée ISR « large » (Broad SRI). A partir du moment où il y a au moins deux critères d'exclusion et/ou des critères d'inclusion les fonds sont considérés comme étant du ISR « fin » (ou Core SRI)



L'Europe est le principal marché des fonds SRI dans le monde

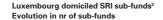
¹ L'enquête complète est disponible en anglais sur le site de EUROSIF : www.eurosif.org

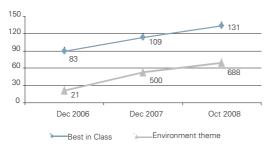
L'évolution en Europe est constante comme le montre le graphique ci-dessous qui représente le montant des actifs sous gestion ISR en milliards d'euros. La base de l'enquête d'EUROSIF a été constamment élargie puisque l'enquête a considéré seulement huit pays européens en 2002 contre 13 en 2007. La majeure partie des fonds comptabilisés est composée de fonds de type Broad SRI.



5.2 L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE AU LUXEMBOURG

Cette tendance de grande progression est également visible au Luxembourg : surtout les fonds thématiques qui ont connu une forte progression comme le montre le graphique ci-dessous. (source : Lipper FMI)





Les chiffres donnés par Lipper FMI (199 fonds) différent des nôtres (210) car la méthode de sélection utilisée par Lipper FMI est différente de la nôtre (cf Méthodologie employée page 13).

5.3 L'ENGAGEMENT DES POUVOIRS PUBLICS : UNE NÉCESSITÉ

L'étude de EUROSIF fait également état d'un sondage auprès des investisseurs institutionnels qui devaient évaluer par ordre d'importance les raisons qui allaient pousser les professionnels du secteur financier à intégrer des critères ESG dans leur politique de gestion d'actifs. Les plus cités étaient les exigences des investisseurs institutionnels et la législation. Ce n'est pas un hasard si les pays les plus en point en matière d'ISR sont ceux qui ont promulgué une série de lois favorisant l'ISR à travers les leviers suivants :

- définition de critères ESG à appliquer dans le cas d'une sélection d'actifs ;
- engagement de fonds publics ou para-publics intégrant des critères ESG ;
- fiscalité favorable à des fonds pouvant prétendre à des fonds ESG.

Les produits issus de l'agriculture biologique (labels bioLABEL et Demeter au Luxembourg) sont sous la responsabilité d'organismes indépendants qui sont eux-mêmes contrôlés par les pouvoirs publics, et dont les critères sont définis par la réglementation européenne. Etika souhaite que les pouvoirs publics s'emparent de cette problématique pour prendre en charge la définition et le contrôle de normes sociales et environnementales dans le cadre de l'investissement. C'est ainsi que les pouvoirs publics néerlandais ont fixé leurs propres critères avec la législation sur les «green funds»². En Belgique des propositions de loi ont été déposées au Sénat en 2004³ et à la Chambre de Députés 2006⁴ pour que des critères d'investissement socialement responsable soient déterminés.

La France a quant à elle délégué aux représentations syndicales la charge de déterminer les critères de sélection pour les fonds éligibles à l'Epargne salariale en créant le CIES (Comité Intersyndicale de l'Epargne Salariale)⁵ en 2002.

² Consulter à ce sujet le compte rendu de notre séminaire «L'ISR et les pouvoirs publics» sur notre site www.etika.lu

³ Sénat belge, document législatif n° 3-835-/1

⁴ Chambre, DOC 51 2284/001.

⁵ Voir à ce sujet le site d'information www.novethic.fr

6.1 INTRODUCTION

Afin de donner l'information la plus complète possible à nos lecteurs, nous avons choisi d'exposer l'information telle que présentée par le promoteur, information complétée de celle d'organismes indépendants. Vous trouverez par conséquent ci-dessous une description de notre mode opératoire.

6.2 QU'EST CE QU'UN PLACEMENT SOCIAL EMENT RESPONSABLE?

Contrairement aux fonds d'investissement de type FCP ou SICAV, qui disposent d'une définition et d'un cadre juridique bien définis, il n'existe pas de définition indiscutable de la notion de placement socialement responsable.

Dans le cadre de ce quide, nous avons décidé de considérer tout produit de placement qui applique dans ses règles de gestion des critères de sélection d'actifs non financières. Ces critères de sélection se basent principalement sur deux piliers :

- 1. social : comment la politique de gestion du fonds prend-elle en compte à la fois la finalité sociale de l'entité (entreprise ou état) et la politique sociale de celle-ci qui interagit avec ses parties prenantes (salariés, syndicats, population résidant près des sites de production);
- 2. environnemental : comment la politique de gestion du fonds prend-elle en compte à la fois la finalité environnementale de l'entité (entreprise ou Etat) et la politique environnementale de celle-ci (consommation de matières premières, traitement des gaz à effet de serre, prise en compte du cycle de vie du produit, etc..)?

La communauté financière utilise généralement les critères ESG (environnemental, social et gouvernance) pour qualifier les champs d'étude de l'ISR. Le critère de gouvernance est ainsi utilisé pour évaluer comment les entreprises (respectivement Etats) appliquent les règles qu'elles se sont données pour interagir :

- par rapport à leurs salariés et actionnaires (pour les entreprises),
- par rapport à leur population, les conventions internationales qu'ils ont signées et les états tiers (pour les Etats).

Sur base de ces explications, ce guide ne considérera pas :

- les fonds dits de partage, qui n'appliquent pas spécifiquement de critères sociaux et environnementaux dans la sélection de leurs actifs mais qui redistribuent une partie de la plus-value des bénéfices issus de leur gestion à des organisations caritatives :

- les fonds dont la gestion répond exclusivement à des critères religieux (en particulier les fonds islamiques), car les critères de sélection des actifs qui composent ces fonds ne sont pas fonction, directement du moins, de préoccupations sociales ou environnementales;
- les fonds thématiques qui n'incluent pas au moins une composante ISR dans leur processus de sélection. Nous considérons en effet que les promoteurs d'un fonds thématique doivent intégrer au moins un critère de type ESG pour être considéré comme un fonds thématiques ISR. Exemple: un fonds thématique qui ne sélectionnera que des sociétés actives dans la production d'énergie renouvelable sans prendre en compte aucun critère de sélection ESG supplémentaire ne sera pas considéré comme étant ISR.

Afin d'élaborer ce guide, nous avons pris contact avec les acteurs de la place du Luxembourg. Notre recherche s'est faite auprès de deux sources d'informations les professionnels du secteur financier et CCLux.

6.3 COLLECTE D'INFORMATIONS PAR SONDAGE AUPRÈS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Nous avons envoyé un mailing en mars 2008 à tous les membres de l'ALFI, en leur expliquant notre démarche consistant à recenser tous les produits de placements répondants à des critères sociaux et environnementaux.

Les institutions contactées étaient invitées à nous envoyer toute documentation sur leurs produits répondant à des critères socialement responsables distribués au Luxembourg. Nous avons reçu très peu de réponses : trois par courrier et deux par courrier électronique, ce qui nous a incité à élargir notre base de recherche.

6.4 RÉCOLTE D'INFORMATIONS À PARTIR DE LA BASE DE DONNÉES DE CCLUX ET DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LIPPER FMI

Parallèlement à la sollicitation des acteurs financiers de la place, nous avons scruté la base de données de CCLux, qui recense tous les fonds de droit luxembourgeois enregistrés à la CSSF. Nous avons utilisé une méthode empirique en effectuant une recherche sur les intitulés des fonds avec des mots clés en anglais comme «sustainable», «social», «ethical», «green» etc. Idem pour les langues allemande et française.

Nous avons complété cette recherche sur mots clés par les informations envoyées gracieusement par la société anglaise Lipper FMI qui scrute les documents des promoteurs des fonds et qui attribue ensuite une étiquette ISR suivant l'orientation de l'investissement du fonds.

La combinaison de ces deux méthodes d'analyse ne nous garantit évidement pas de prétendre à l'exhaustivité, mais elle donne toutefois un bon aperçu de l'offre présente.

6.5 VALIDITÉ DES INFORMATIONS RECUEILLIES

De par la méthode empirique choisie, ce guide ne peut en aucun cas prétendre à présenter l'intégralité de l'offre des placements socialement responsables au Luxembourg. Toutes les données présentées ne sont valables qu'au moment où elles ont été recueillies. Certaines de ces données peuvent avoir changé par la suite. Tout utilisateur de ce guide devrait se renseigner sur l'actualité des données auprès de sa banque.

Nous constatons que la majorité des fonds que nous avons retenus est issue de nos propres recherches sur la base de données de CCLux. Cela signifie qu'assez curieusement, tous les établissements qui pouvaient prétendre voir certains de leurs fonds figurer dans le présent guide, n'ont pas pour autant répondu à notre enquête.

Nous mettrons cette base de données à jour sur notre site internet, en parallèle avec d'autres types de placements disponibles au Luxembourg, portés à notre connaissance et répondant aux mêmes critères de transparence et de responsabilité sociale.

Enfin ce guide ne prétend nullement être la seule source d'information pour l'investisseur. Un investissement comporte parfois le risque de perte des avoirs investis. Nous recommandons donc à nos lecteurs de consulter un professionnel du secteur avant toute décision. Etika décline toute responsabilité en cas de perte d'avoirs investis dans les fonds renseignés par le présent guide.

6.6 CRITÈRES DE SÉLECTION DES FONDS PRÉSENTÉS

6.6.1 La transparence

Nous avons trouvé de nombreux fonds ayant l'un des mots clés ci-avant renseignés dans la base de données mais nous n'en avons finalement retenu que 109. En effet de multiples fonds, bien qu'ayant une dénomination qui pouvait faire penser à une terminologie de type socialement responsable, se sont contentés d'indiquer dans leur prospectus que leur gestion répondait à des critères socialement responsables, sans détailler ni les critères de cette sélection ni les modalités de contrôle de ceux-ci. Nous avons considéré qu'un tel manque de transparence était rédhibitoire pour que ces fonds puissent figurer dans notre guide de placements.

6.6.2 Approche «best in class» ou financement d'entreprises à finalité sociale ou environnementale

Nous avons séparé dans ce quide deux types de fonds :

- les fonds de type «best in class» sélectionnent des entreprises actives dans tous les secteurs de l'économie (à l'exception de certains domaines spécifiques suivant les critères d'exclusion) qui se démarquent par leur politique sociale et environnementale volontariste dépassant la moyenne de celle des autres entreprises du même secteur sur une zone géographique donnée (p.ex. les constructeurs d'automobiles en Europe);
- les fonds qui investissent exclusivement dans un type particulier d'entreprises actives dans le champ du développement durable (p. ex. industrie de construction d'éoliennes, de turbines hydroélectriques, institutions de microfinance, etc...).

Les deux approches sont totalement différentes, et ne doivent pas être hiérarchisées suivant leur plus-value socio-environnementale en considérant que seules les entreprises actives spécifiquement dans le champ du développement durable devraient être financées. Ce raisonnement conduirait en effet rapidement à deux écueils :

- d'abord, les entreprises spécifiquement actives dans le champ du développement durable restent quantitativement marginales si on compare leur taille par rapport au reste de l'économie et ne pourraient pas absorber un afflux trop important de capitaux;
- ensuite, ce serait une immense erreur de laisser les autres secteurs de l'économie aux seules forces autorégulatrices du marché, sans manier le levier de l'ISR pour faire pression sur ces entreprises dans leur politique sociale et environnementale.

6.6.3 Contrôle de la sélection et labellisation des fonds de catégorie «best in class»

Outre la transparence dans la définition des critères d'investissement, nous avons accordé une grande importance au contrôle que le promoteur assure pour sélectionner les actifs composant son fonds. Cette vérification peut être interne, c'est-à-dire que ce sont les propres équipes du promoteur qui déterminent et surveillent la sélection des actifs financiers. Ce contrôle peut également être externe, c'est-à-dire fourni par une commission d'experts indépendants du gestionnaire, sachant qu'en dernier ressort, la décision d'allocation des actifs relève toujours de celui-ci.

Il convient cependant d'avoir à l'esprit que même lorsque les choix d'investissement sont effectués exclusivement en interne, c'est-à-dire sans recours à l'avis d'experts indépendants censés garantir l'observation des critères d'investissement relevant de la responsabilité sociale, ceci ne signifie pas nécessairement qu'il n'existe aucun contrôle externe *a posteriori* de l'observation des critères d'investissement dont un fonds s'est doté.

En effet, le réviseur d'entreprises externe aux services duquel tout fonds est obligé de recourir, devra en particulier faire porter ses travaux de vérification sur la conformité des investissements effectués avec la politique d'investissement du fonds.

Pareil contrôle est facile à faire, et donc en principe très efficace, lorsque la politique d'investissement répond à des critères objectifs facilement vérifiables : tel est en particulier le cas lorsque le fonds prévoit de n'investir ses actifs que dans des titres faisant partie d'un indice boursier bien défini tel que, par exemple, le *Naturaktienindex* allemand.

Ce contrôle *a posteriori* est bien plus aléatoire lorsque les critères d'investissement du fonds sont à caractère bien plus «soft» et donc assez difficilement vérifiables. Comme dans le cas d'une politique d'investissement prévoyant que le fonds n'investira que dans des «entreprises respectueuses de l'environnement» ou des «entreprises respectueuses des droits de l'être humain». Ce n'est pas dire que le contrôle du réviseur serait, dans ces cas, totalement inefficace.

Ce qui précède, et qui vaut pour tout fonds, doit être pris en considération lors de la lecture des fiches relatives aux fonds répertoriés dans le présent guide. Même lorsque, s'agissant du contrôle, ces fiches mentionnent que seul un «autocontrôle» est en place ou qu'il n'y a pas d'information disponible quant à un contrôle externe, il existe en tout état de cause, et de par les exigences légales, le contrôle effectué par le réviseur d'entreprises.

6.6.4 Le label Ethibel PIONEER et EXCELLENCE

Un fonds peut également avoir été labellisé par une agence de rating socioenvironnementale externe comme c'est le cas pour Ethibel.

Forum Ethibel est une association fondée en 1992 qui relève d'une initiative de la société civile belge et qui s'est donné pour objectif de conférer un label à des entreprises cotées sur les marchés financiers. Il s'agissait d'évaluer les entreprises en créant un label distinguant celles qui respectent une politique de transparence et dont les performances en termes de politique socio-environnementale sont meilleurs que celles des autres entreprises dans le même secteur géographique et industriel donné. Ce label, unique au monde, a été reconnu à l'échelle internationale : ainsi la fondation suédoise pour la recherche stratégique environnementale (Mistra) cite Ethibel

comme exemple de « meilleure pratique » en Europe en ce qui concerne le conseil et la recherche en matière d'investissements durables.

La sélection opérée selon le cahier de charges « Ethibel » est rigoureuse et indépendante dans la mesure où Forum Ethibel – ne se fait rétribuer ni par les gestionnaires de fonds qu'elle labellise et n'a aucune relation commerciale avec les entreprises qu'elle analyse.

La labellisation par Ethibel indique qu'un fonds sélectionne ses actifs uniquement dans l'univers d'investissement de Ethibel: ceci est contrôlé par Forum ETHIBEL sur une base trimestrielle. Il existent d'ailleurs deux de ces 'Registres d'Investissement': « PIONEER » pour l'univers le plus sélectif et « EXCELLENCE », le label le plus demandé.

Forum ETHIBEL contrôle et certifie également d'autres produits SRI d'épargne et de placement. Il peut s'agir de fonds qui satisfont en partie ou pas du tout les critères d'ETHIBEL, ou de nouveaux placements éthiques d'organisations actives dans le financement alternatif. Forum ETHIBEL joue donc un rôle en tant que « réviseur éthique et social » indépendant.

La certification par Ethibel s'applique aux fonds qui sont en phase de transformation : le promoteur s'engage à n'acheter que des entreprises contenues dans l'univers d'investissement de Ethibel.

Organisation d'étude indépendante et spécialisée, Forum ETHIBEL va durant de nombreuses années être la référence sur le marché des SICAV socialement responsables belges. Or depuis le début des années 2000, de nombreuses institutions financières qui avaient délégué ce travail de sélection à Forum ETHIBEL, vont petit à petit incorporer cette fonction en faisant appel à leurs propres services pour assurer ce travail de sélection.

Ce changement de politique de sélection inspire plusieurs questions : qu'en est il de l'indépendance des gestionnaires d'actifs, parfois filiales de groupes financiers actionnaires des sociétés qu'ils ont la charge d'évaluer ? Plus fondamentalement, revient—il à des acteurs économiques de déterminer les valeurs sociales et environnementales qu'un investisseur responsable veut privilégier ? Que devient la participation des parties prenantes de l'entreprise, en particulier les syndicats et les ONG dans le processus d'évaluation ?

Sensibilisée par le sérieux de la sélection de Ethibel, et parce qu'elle est elle-même composée de neuf associations de la société civile luxembourgeoise, etika est devenu actionnaire de la société commerciale Stock at Stake en 2003 et a rejoint le conseil d'administration d'Ethibel depuis 2004. Depuis la fusion entre Stock at Stake et Vigeo en 2005, etika continue de participer au développement du label dont la qualité et l'indépendance sont indiscutables. C'est pour cette raison que nous accorderons une place spéciale dans ce guide aux fonds labellisés et certifiés par Ethibel.

6.6.5 Le label LuxFLAG

Ce label a été crée en juillet 2006 par une série d'acteurs publics et privés dont l'Etat luxembourgeois, le fonds Européen d'Investissement, la Bourse de Luxembourg ainsi que des organismes représentant le secteur financier (ALFI, ABBL, ATTF). Elle compte également parmi ses administrateurs l'ONG Appui au Développement Autonome (ADA, membre d'etika).

L'objet de LuxFLAG est d'octroyer un label reconnu à des véhicules d'investissement en microfinance, et ceci suivant des critères bien définis et affichés. Ces critères sont détaillés sur le site internet de LuxFLAG: www. luxflag.org). Les fondateurs de l'agence estiment que l'octroi d'un label certifiant que le fonds est majoritairement investi en microfinance facilitera la collecte des avoirs auprès d'investisseurs privés et institutionnels. Le Label pourra par la suite s'étendre à d'autres domaines sur décision des membres fondateurs.

6.7 CHANGEMENTS APPORTÉS PAR RAPPORT À L'ÉDITION DE 2007

Pour cette édition, nous avons privilégié de ne retenir que les OPC de droit luxembourgeois. Nous avons fait ce choix car nous avons constaté une augmentation spectaculaire du nombre de fonds répondant à des critères ISR, notamment parmi les fonds thématiques, et ajouter en plus des 109 fonds de droit luxembourgeois répondant à critères ISR minimum des fonds administrés dans d'autres pays de la zone euro ne pouvait être raisonnable.

Nous avons également décidé de hiérarchiser la présentation des différents fonds en fonction des critères suivants :

- 1. Fonds/groupe de fonds faisant l'objet d'une fiche à part entière (Liste A) :
- Fonds qui ont fait l'objet d'une évaluation indépendante avec un résultat positif: cette évaluation a été menée par deux organismes indépendants des promoteurs financiers: Novethic et le Réseau pour le Financement Alternatif suivant des méthodologies de sélection et d'évaluation rigoureuses, méthodologies que vous trouverez détaillées page 91. Nous avons pour notre part sélectionné uniquement les fonds qui avaient obtenu une évaluation positive par le RFA et Novethic:
- Labellisation: nous avons considéré à part les fonds labellisés portant le label LuxFLAG ou Ethibel (fonds labélisés et certifiés), car ces fonds ont également fait l'objet d'une évaluation indépendante.

Nous avons également conservé la liste des fonds qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation par Novethic ou le RFA mais dont l'information sur les critères de sélection des actifs fournie par le promoteur nous a semblé quantitativement importante et qualitativement de qualité, concernant la méthodologie de sélection des actifs. Nous souhaitons ainsi encourager

aussi bien les promoteurs de ce type de fonds à se faire évaluer/labelliser que les organismes évaluateurs à les prendre en compte dans leur prochaine sélection.

2. Nous citons les fonds qui ont donné un minimum d'information sur leur méthodologie, sans détailler celle-ci dans la Liste B. Ces fonds sont au nombre de 55.

Enfin 101 fonds avaient reçu des évaluations négatives de Novethic et/ou du Réseau Financement Alternatif ou ne présentaient aucune information susceptible de les considérer comme étant des fonds ISR, alors que leur intitulé le laissait supposer : nous avons décidé de ne pas les citer.

En résumé nous avons

- 54 fonds en Liste A dont :
 - 6 labellisés Luxflag (nous avons consacré une seule fiche aux fonds responsAbility),
 - 2 labellisés Ethibel,
 - 4 certifiés Ethibel
 - 42 fonds et sous-fonds disposant d'évaluation positives de Novethic et du RFA, ou dont l'approche méthodologique présentée par le promoteur nous a paru complète
- 55 fonds en liste B
- 101 fonds dont l'intitulé laisse entendre qu'ils répondent à des critères de sélection de type ISR, mais dont l'information manquante ou trop restreinte que nous avons pu traiter ne nous pas permis d'arriver à une conclusion

Nous invitons le lecteur qui souhaiterait compléter l'information contenue dans le guide à consulter les autres sources d'informations disponibles dans les pays voisins (cf chapitre 15 page 97).

7.1 REMARQUES LIMINAIRES

Afin de faciliter la compréhension des fiches nous avons choisi de présenter l'information le plus pratiquement possible. Lorsqu'une information n'est pas disponible, nous indiquons NC (pour non communiquée). Ceci vaut pour tous les champs sauf pour les classifications de ÖKO-TEST, les notations du RFA et de Novethic qui ne sont mentionnées que si elles existent pour le fonds donné.

Dans certains cas, le nombre de sous fonds est très important si il s'agit d'un fonds parapluie, si ce fonds est divisé en compartiments suivant plusieurs devises, si le fonds est distribué en parts de capitalisation ou de distribution, etc.

Nous nous sommes efforcés de proposer des informations les plus cohérentes entre elle d'une fiche à l'autre, sachant que les données recueillies pouvaient diverger énormément en quantité et qualité en fonction des informations produites par le promoteur.

Sauf mention contraire, les informations présentées dans ce guide sont issues des sources que nous avons citées à savoir CCLux, Lipper Ferri, et les documentations des promoteurs pour les informations relatives à l'identité du fonds, ses promoteurs, distributeurs, banque dépositaire, son mode de sélection d'actifs, ses identifiants (code ISIN), sa valeur net d'actifs ; le Réseau pour le Financement Alternatif, Novethic et ÖKO-TEST pour les évaluations et la classification de fonds

7.2 INFORMATIONS DÉTAILLÉES PAR FICHE

Nom du fonds/sous-fonds: C'est le nom commercial du fonds, tel qu'il apparaît sur les brochures ou les prospectus du promoteur. Il constituera le titre de la fiche.

Les différents compartiments seront ensuite détaillés dans la partie Code ISIN, valeur total d'actifs (cf exemple avec le fonds parapluie Luxembourg International Strategy page 30).

Promoteur(s): C'est la ou les l'entité(s) juridique(s) à l'origine de la création du fonds. Nous n'indiquerons qu'un seul promoteur dans l'édition de ce guide.

Distributeur(s): C'est la ou les entités présentes au Luxembourg choisie(s) par le(s) promoteur(s) pour vendre le fonds. Nous n'indiquerons qu'un seul distributeur dans l'édition de ce guide. Le(s) distributeur(s) n'ont pas de contrat d'exclusivité: avec le code ISIN chaque banque disposant d'un réseau d'agences au Luxembourg est susceptible de vendre tous les fonds présentés dans ce quide.

Banque dépositaire : Cf Glossaire

Critères de gestion socialement responsables : Décrit brièvement la politique d'investissement du fonds suivant les informations fournies par le prospectus du promoteur.

Contrôle: Décrit le mode de contrôle exercé pour garantir la sélection des actifs du fonds. Peut être interne ou externe (cf page 15).

Composition du fonds: Décrit le type de composition du fonds: majoritairement composé d'actions, d'obligations ou équilibré. Un fonds composé majoritairement d'actions est censé proposer un risque et des gains plus élevés qu'un fonds majoritairement composé d'obligations.

Date du démarrage du compartiment : Cette date donne une idée de l'ancienneté du fonds.

Notation RFA: Cette notation donne une idée suivant la plus value éthique du fonds. Le Réseau Financement Alternatif (RFA) évalue les produits de placement en fonction de la plus value éthique du fonds mais aussi de la plus value solidaire de celle-ci lorsque il y a un mécanisme de redistribution des plus-values du promoteur (respectivement de l'investisseur) vers le porteur de projet, une asbl, une ONG ou un fonds.

Cette notation est issue d'une méthodologie d'évaluation propre au RFA (cf détails de cette méthodologie page 92).

Notations Novethic: Cette notation donne une idée suivant la plus value éthique du fonds. Cette notation est issue d'une méthodologie d'évaluation propre à Novethic (cf détails de cette méthodologie page 91).

Classification ÖKO-TEST: Donne la classification par ÖKO-TEST du type de fonds géré. Cette classification n'a pas valeur de notation: voir la méthodologie de ÖKO-TEST page 96.

Codes ISIN: Cette information est un code (cf glossaire) qui permet d'identifier la part d'un fonds de manière certaine. Lorsqu'un fonds est subdivisé en plusieurs compartiments, eux mêmes séparés en plusieurs parts, la nature de celles-ci (part de distribution, de capitalisation, destinées aux investisseurs institutionnels, devises différentes, etc) sera explicitée entre parenthèses après le code ISIN. Voir par exemple les différentes parts du fonds Luxembourg International Strategy page 30.

Actif net total (en millions): Cette information donne une idée précise de la « taille » du fonds, c'est-à-dire de l'ensemble des actifs sous gestion gérés par le fonds (resp. sous-fonds ou compartiment). Elle est toujours donnée dans une devise donnée (généralement en euros) et pour une date précise. L'unité de mesure pour lire cette information est le million.

8 | FONDS ET SOUS FONDS DE LISTE A

8.1 FONDS DE MICROFINANCE LABELLISÉS PAR LUXFLAG



8.1.1 DEXIA MICRO-CREDIT FD SICAV BLUEORCHARD DEBT

Promoteur(s) Dexia Banque Internationale à Luxembourg

Distributeur(s) Dexia Banque Internationale à Luxembourg

69, route d'Esch L-2953 Luxembourg Tél.: +352 45 90-1

www.blueorchard.org www.dexia-am.com

Banque dépositaire Dexia Banque Internationale à Luxembourg

Critères éthiques Ce fonds a pour objectif d'investir, sous forme de prêts à des conditions commerciales, dans des Institutions de Microfinance en Amérique Latine, Afrique, Asie et Europe de l'Est.

> Il est actif dans 27 pays en voie de développement en Amérique Latine. Asie et Europe de l'Est et a financé 78 institutions qui servent jusqu'à un million de microentrepreneurs.

Composition du fonds

Obligations

Contrôle Interne

Date du démarrage du compartiment

30/09/1998

Code(s) ISIN

LU0091117944 (USD Cap) LU0136928586 (CHF Cap)

LU0164081316 (EUR Cap)

Actif net total en millions (au 05/11/08)

173,9 USD 30.1 CHF 148,6 USD

8.1.2 DUAL RETURN FUND VISION MICROFINANCE

Promoteur(s) PEH Wertpapier AG (DE)

VPM Vermögensverwaltungs A.G. (AT)

Banque dépositaire UBS Luxembourg (LU)

33 A, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg-Kirchberg

Tél.: +352 45 12 11 www.ubs.com

Critères éthiques Ce fonds investit dans des institutions de microfinance. Il est actif dans pays du Sud comme de l'Est. Il touche près de 65 IMF et 200.000

microentrepreneurs dans 19 pays.

Contrôle Interne

Composition NC du fonds

Date du démarrage du compartiment

25/04/2006

Code(s) ISIN Actif net total en millions (10/12/08) LU0236783907 (CHF Cap) 1.1 CHF LU0236782842 (EUR Cap) 41,8 EUR LU0306115196 (I EUR Cap) 38,7 EUR LU0306116160 (I USD Cap) NC 0.4 USD LU0236783659 (USD Cap)

8.1.3 EUROPEAN FUND FOR SOUTHEAST EUROPE

Promoteur(s) KFW Bankengruppe (DE)

Distributeur(s) Oppenheim Pramerica Asset Management S.à r.l.

Mr. Harry Rosenbaum

Harry.Rosenbaum@oppenheimpramerica.lu

Tél.: +352 22 15 22-610

Banque dépositaire Citi Intl plc Luxembourg Branch (LU)

31. Z.A. Bourmicht L-8070 Bertrange Tél.: +352 45 14 14-1

Critères éthiques Le fonds vise à stimuler le développement économique et la prospérité dans la région de l'Europe du Sud-Est (principalement de la région des Balkans) par la fourniture de services financiers adaptés notamment aux micro et petites entreprises et aux ménages privés, par l'intermédiaire d'institutions financières qualifiées. En poursuivant son but de développement le fonds respecte des critères de développement durable.

Plus d'information en anglais sur le site du fonds : www.efse.lu

Contrôle

Interne

Date du démarrage du compartiment

31/12/2005

Code ISIN

NC

Actif net total NC

8.1.4 | RESPONSABILITY GLOBAL MICROFINANCE FUND CHF-H CAP RESPONSABILITY SL MICROFINANCE LEADERS Q CAP

Promoteur(s) Crédit Suisse First Boston (CH)

Banque dépositaire Crédit Suisse (Luxembourg) (LU) 56, Grand-rue

> L-1660 Luxembourg Tél.: +352 46 00 11-1 cspb.lux@credit-suisse.com

Critères éthiques Le responsAbility Global Microfinance Fund investit sa fortune dans des valeurs mobilières à travers desquelles sont financés ou refinancés des prestataires de services financiers actifs dans certains pays en développement. Il est présent dans 38 pays. Ce fonds a signé les principes de l'investissement responsable de l'ONU. Il publie chaque année un rapport sur sa performance sociale. Le fonds Responsability SL Microfinance Leaders cible les institutions de microfinance avec des investissements sous forme de prêts pouvant arriver à maturité dans cinq ans

Contrôle Interne

Composition Actions du fonds

Date du démarrage du compartiment

28/11/2003

Code(s) ISIN

LU0180189770 (USD Cap) LU0180190604 (CHF-H Cap) LU0180190273 (EUR H Cap) Actif net total en millions (31/10/08)

98.6 USD 118,9 CHF 117.1 EUR

8.1.5 | RURAL IMPULSE FUND SA SICAV-FIS

Promoteur(s) Incofin scbs (BE) www.incofin.be

Banque dépositaire KBL European Private Bankers S.A. (LU)

43, Bd Royal

L-2955 Luxemboura Tél.: +352 47 97 35 12 Fax: +352 47 97 73 910

www.kbl.lu

Critères éthiques Comme son nom l'indique, ce fonds est spécialisé dans le financement des IMF qui ont pour clientèle une population essentiellement composée

de paysans.

Contrôle Interne

Date du démarrage 01/08/07 du compartiment

Code(s) ISIN Actif net total en millions NC LU0320358681 (A Dis) LU0320358848 (B Dis) NC

8 | FONDS ET SOUS FONDS DE LISTE A

8.2 FONDS CERTIFIÉS ET LABELLISÉS ETHIBEL



8.2.1 | LUX INTERNATIONAL STRATEGY

Promoteur(s) Crédit Agricole Luxembourg S.A. (LU)

Distributeur(s) Crédit Agricole Luxembourg (LU) 39, Allée Scheffer

> L-2520 Luxembourg Tél.: +352 47 671

marketing@ca-luxembourg.com

www.e-private.com

Critères éthiques Certains produits de placement ou d'épargne ne suivent pas totalement les critères Ethibel : ils peuvent suivre d'autres critères ISR définis par le gestionnaire lui-même.

> Dans ce cas, Vigeo offre le service de certification Ethibel pour garantir à l'investisseur final que son gestionnaire respecte bien les critères ISR qu'il s'est lui-même fixé.

Plus d'information sur la certification d'ethibel sur www.ethibel.org

Contrôle Externe via Ethibel

du fonds

Composition Actions ou obligations suivant le type de part

Date du démarrage 21/03/2002 du compartiment

Code(s) ISIN	Actif net total en millions
	(au 15/12/08)
LU0144966966 (Income SRI Dis)	NC
LU0144967006 (Income SRI B Cap)	8,8 EUR
LU0065745480 (Strategy Growth SRI Dis)	0,2 EUR
LU0065745720 (Strategy Growth SRI Cap)	14,7 EUR
LU0065742891 (Strategy Prudent SRI Dis)	0,0 EUR
LU0065743279 (Strategy Prudent SRI Cap)	36,7 EUR
LU0065744160 (Strategy Balanced SRI Dis)	0,4 EUR
LU0065744830 (Strategy Balanced SRI Cap)	35,0 EUR
LU0144966537 (Strategy Dynamic SRI Dis)	0,0 EUR
LU0065754805 (Strategy Dynamic SRI Cap)	3,6 EUR

8.2.2 | BL SICAV EQUITIES HORIZON

Promoteur(s) Banque de Luxembourg S.A. (LU)

Distributeur(s) Banque de Luxembourg S.A. (LU)

BP 2221

L-1022 Luxembourg Tél.: +352 26 20 26 60 banque.de.luxembourg@bdl.lu

www.bdl.lu

Banque dépositaire Banque de Luxembourg S.A. (LU)

Critères éthiques Ce fonds est labellisé Ethibel, c'est à dire que tous ses actifs en actions font parte de l'univers d'investissement Ethibel Excellence. Plus

d'information sur www.ethibel.org

Contrôle

Externe via Ethibel

Composition du fonds

Actions

Date du démarrage du compartiment

01/01/1999

Code(s) ISIN LU0093570173 (B Cap) Actif net total en millions (au 15/12/08) 59.2 EUR

8.2.3 | DELTA LLOYD L S.R.I. PANDA

Promoteur(s) Delta Lloyd Bank S.A. (BE)

Distributeur(s) Banque de Luxembourg S.A. (LU) 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Tél.: +352 49 924-1

www.banguedeluxembourg.com banque.de.luxembourg@bdl.lu

Critères éthiques Ce fonds est labellisé Ethibel, c'est à dire que tous ses actifs en actions font partie de l'univers d'investissement Ethibel Excellence. Plus d'informations sur www.ethibel.org

> Les actions sont principalement cotées sur une bourse de la zone euro et accessoirement dans d'autres pays d'Europe continentale. Une partie de la commission de gestion sera rétrocédée à l'organisme à finalité sociale, écologique ou éthique. La commission est en fonction de la classe choisie.

Notation RFA

Notation RFA solidaire

Composition du fonds

Contrôle Externe

Actions

Date du démarrage du compartiment

26/04/2006

Code(s) ISIN LU0248185356 (Cap) Actif net total en millions (au 15/12/08) 5,9 EUR

8.2.4 | DEGROOF GLOBAL ETHICAL

Promoteur(s) Banque Degroof Luxembourg S.A. (LU)

Distributeur(s) Banque Degroof Luxembourg S.A. (LU)

12 r. Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg (Lëtzebuerg)

Tél.: +352 45 35 45-1 Fax: +352 25 07 21 www.dearrof.lu

Banque dépositaire Banque Degroof Luxembourg S.A. (LU)

Critères éthiques Ce fonds est labellisé Ethibel, c'est à dire que tous ses actifs en actions font partie de l'univers d'investissement Ethibel Excellence. Plus d'information sur www.ethibel.org

> Les actions sont principalement cotées sur une bourse de la zone euro et accessoirement d'autres pays d'Europe continentale. Une partie de la commission de gestion sera rétrocédée à l'organisme à finalité sociale, écologique ou éthique. La commission est en fonction de la classe choisie.

Notation RFA

Contrôle Externe via Ethibel

Composition Actions du fonds

Date du démarrage 14/04/2005 du compartimen

Code(s) ISIN LU0215993790 (Cap) Actif net total en millions (au 15/12/08) 17.8 EUR 8.3 AUTRES FONDS DE LA CATÉGORIE «BEST IN CLASS»

8.3.1 | BI SICAV GLOBAL

Promoteur(s) NC

Distributeur(s) BISA S.A. (LU)

8-10, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank SA (LU)

Critères éthiques Les actifs sont sélectionnés en fonction de leur adhésion aux conventions internationales (dont les 10 principes de la charte Global Compact des Nations Unies). Les entreprises violant ces principes sont exclues du portefeuille d'investissement. De plus, aucun investissement n'est effectué dans une entreprise dont plus de 10% de l'activité est liée à la production d'armes, de tabac et/ou d'alcool, ainsi que dans l'industrie des jeux de hasard. La décision d'exclusion se fait après consultation des bases de données ISR.

Contrôle Interne

Date du démarrage du compartiment

29/09/2006

Code(s) ISIN	Actif net total en millions
	(15/12/08)
LU0351113526 (Equities SRI NOI Dis)	17,9 EUR
LU0253263262 (Global Emerg Markets Equities SRI I Cap)	30,2 EUR
LU0304976607 (Emerg Markets Equities SRI R Cap)	2,9 EUR
LU0304976789 (Emerging Market Debt SRI I Cap)	14,3 EUR
LU0304976359 (Emerging Market Debt SRI R Cap)	0,06 EUR
LU0253263692 (Equities SRI I Cap)	NC
LU0304976516 (Equities SRI R Dis)	14,5 EUR
LU0338653099 (Investment Grade Debt SR I Cap)	6,9 EUR
LU0338652950 (Investment Grade Debt SR I Cap)	0,00 EUR

8.3.2 DEXIA EQUITIES L SUSTAINABLE WORLD

Promoteur(s) Dexia Banque Intle à Luxembourg S.A. (LU)

Distributeur(s) Dexia Banque Internationale à Luxembourg 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

> Tél.: +352 45 90-1 www.dexia-am.com www.dexia-bil.lu

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank SA (LU)

Critères éthiques Dexia Equites L Sustainable World (ex-Dexia Equities L World Welfare) est un compartiment de la Sicav de droit luxembourgeois Dexia Equities investi en actions d'entreprises de pays membres de l'OCDE. Il est composé d'actions émises par des entreprises choisies selon leur engagement et leurs pratiques en matière de développement durable, lesquels sont déclinés selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

> Le principe de sélection des entreprises porte une attention particulière aux activités liées à l'armement, aux expérimentations sur les animaux, à l'énergie nucléaire et au génie génétique. Source : Novethic)

Notation RFA

Notation Novethic aaa

Composition Actions du fonds

Contrôle

Interne

Date du démarrage du compartimen

01/08/2008

Actif net total en millions (15/12/08) Code(s) ISIN LU0113400328 (C Cap) 38,4 EUR LU0113400591 (D Cap) 2.6 EUR LU0133360593 (I Cap) 17.2 EUR LU0133360320 (N Cap) 0.07 EUR LU0240982909 (Z Cap) 5.0 EUR

8.3.3 FORTIS L FD BOND SRI EURO

Promoteur(s) Fortis Banque S.A. (BE)

Distributeur(s) Fortis Investment Mat Luxemboura SA (LU)

50, avenue John F. Kennedy

L-1855 Luxembourg Tél: +352 42 42-1 www.sri.fortis.com info@fortisbanque.lu

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU)

Critères éthiques Fortis L Fund Bond SRI Euro est investi dans la zone euro sur des émissions obligataires libellées en euros. Ses principaux supports d'investissement sont les Etats (60%) et les entreprises (autour de 15%). Il investit également dans les institutions internationales et les obligations foncières.

> Les émetteurs sont évalués selon leurs engagements et leurs pratiques en matière de développement durable lesquels sont déclinés selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). En outre, le fonds est investi de façon minoritaire dans des petites et moyennes entreprises qui offrent des produits ou services stratégiques pour le développement durable comme les énergies renouvelables, par exemple. Enfin, les liquidités du fonds (cash) sont aussi investies selon une démarche ISR.

Comme pour l'ensemble des fonds ISR de Fortis, le secteur de l'armement est exclu du portefeuille. De même toute entreprise dont les pratiques, ou celles de ses sous-traitants et fournisseurs, s'avèrent ne pas respecter les standards internationaux en matière de droits de l'homme (Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU) est exclue de l'univers d'investissement ISR de Fortis (Source : Novethic)

Notation RFA

Notation Novethic aa

Contrôle Externe (4 fois par an)

Composition Obligations du fonds

Date du démarrage 18/10/2006 du compartiment

Code(s) ISIN

LU0269743992 (Instit Cap)

LU0269743562 (Classic Cap)

LU0269743992 (Classic Dis)

Actif net total en millions (15/12/08)

47.4 EUR

1.6 EUR 65 FUR

38

8.3.4 | FORTIS L FUND EQUITY SRI EUROPE

Promoteur(s) Fortis Banque S.A. (BE)

Distributeur(s) Fortis Investment Mat Luxemboura SA (LU) 50, avenue John F. Kennedy

> L-1855 Luxembourg Tél.: +352 42 42-1 www.sri.fortis.com info@fortisbangue.lu

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU)

Critères éthiques Ce compartiment de la SICAV luxembourgeoise Fortis L Fund (FLF) est investi essentiellement en actions d'entreprises européennes. C'est un fonds composé d'actions émises par des grandes entreprises choisies selon leurs engagements et leurs pratiques en matière de développement durable lesguels sont déclinés selon des critères ESG. En outre, le fonds est investi de façon minoritaire dans des petites et moyennes entreprises qui offrent des produits ou services stratégiques pour le développement durable comme les énergies renouvelables, par exemple.

> Comme pour l'ensemble des fonds ISR de Fortis, le secteur de l'armement est exclu du portefeuille. De même toute entreprise dont les pratiques, ou celles de ses sous-traitants et fournisseurs, s'avèrent ne pas respecter les standards internationaux en matière de droits de l'Homme (Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU) est exclue de l'univers d'investissement ISR de Fortis. (Source : Novethic)

Notation RFA

lotation Novethic

Externe (4 fois par an)

Composition du fonds

Contrôle

Actions

Date du démarrage du compartiment

18/11/2002

Code(s) ISIN Actif net total en millions (15/12/08) LU0082276915 (Cap) 10.4 EUR LU0082276832 (Dis) 2.0 EUR LU0158091321 (Inst Dis) 68 0 FUR

8.3.5 | FORTIS L FD STRATEGY SRI EUROPE

Promoteur(s) Fortis Banque S.A. (BE)

Distributeur(s) Fortis Investment Mat Luxembourg SA (LU) 50, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Tél: +352 42 42-1 www.sri.fortis.com info@fortisbanque.lu

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU)

Critères éthiques Ce compartiment diversifié de la SICAV luxembourgeoise Fortis L Fund (FLF) est investi sur le marché actions et obligations européen. La répartition entre actions et obligations, qui évolue légèrement selon le contexte économique et boursier, suit la stratégie suivante :

- le compartiment FLF Strategy Growth SRI Europe prévoit une proportion prédominante d'actions ;
- le compartiment FLF Strategy Balanced SRI Europe vise un équilibre entre les deux classes d'actifs
- le compartiment FLF Strategy Stability SRI Europe prévoit une proportion prédominante d'obligations.

Les émetteurs sont évalués selon leurs engagements et leurs pratiques en matière de développement durable lesquels sont déclinés selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). En outre, le fonds est investi de façon minoritaire dans des petites et moyennes entreprises qui offrent des produits ou services stratégiques pour le développement durable comme les énergies renouvelables, par exemple.

Comme pour l'ensemble des fonds ISR de Fortis, le secteur de l'armement est exclu du portefeuille. De même toute entreprise dont les pratiques, ou celles de ses sous-traitants et fournisseurs, s'avèrent ne pas respecter les standards internationaux en matière de droits de l'homme (Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU) est exclue de l'univers d'investissement ISR de Fortis. (Source : Novethic)

Notation RFA

Notation Novethic

aaa (compartiment Growth et Balanced) aa (compartiment Stability)

Classification ÖKO-TEST

Durable

Contrôle

Externe (4 fois par an)

Composition du fonds

Cf critères éthiques

Date du démarrage du compartiment 18/11/2002

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (15/12/08)
LU0087046354 (Balanced Classic Cap)	55, 8 EUR
LU0087046784 (Balanced Classic Dis)	23,1 EUR
LU0087047246 (Growth Classic Cap)	17,2 EUR
LU0087047592 (Growth Classic Dis)	3,6 EUR
LU0159094555 (Growth I Cap)	NC
LU0087047162 (Stability Classic Cap)	40,1 EUR
LU0087047089 (Stability Classic Dis)	24,6 EUR

8.3.6 | FORTIS L FUND EQUITY SRI WORLD

Promoteur(s) Fortis Banque S.A. (BE)

Distributeur(s) Fortis Investment Mat Luxemboura SA (LU)

50, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Tél.: +352 42 42-1 www.sri.fortis.com info@fortisbanque.lu

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU)

Critères éthiques FLF Equity SRI World, nouvelle dénomination du fonds ABN Amro Sustainable Global Equity Fund suite à l'intégration de la gestion d'ABN AMRO à Fortis IM, est un fonds investi en actions d'entreprises internationales sans restriction géographique.

> Ce fonds est composé d'actions émises par des entreprises choisies selon leur engagement et leurs pratiques en matière de développement durable, lesquels sont déclinés selon des critères ESG.

Le principe de sélection des entreprises est associé à l'exclusion de toute activité liée au tabac, à l'alcool, à la pornographie, au jeu, à la fourrure, à l'énergie nucléaire (plus de 5% du chiffre d'affaires), et ne respectant pas des règles strictes sur l'expérimentation animale ou étant liée à la violation des droits de l'homme. (Source : Novethic)

Notation RFA

Contrôle

Interne

Composition du fonds

Actions

Date du démarrage du compartiment

18/11/2008

Code(s) ISIN LU0377094254 (Cap) LU0377095145 (I Cap) Actif net total en millions (15/12/08) 11.0 EUR 8,4 EUR

8.3.7 | KBC RENTA

Promoteur(s) KBC Asset Management S.A. (LU)

Distributeur(s) KBL European Private Bankers S.A. (LU) 43 bd Royal

L-2955 Luxembourg

Tél.: +352 47 97-1 Fax: +352 47 97-73900

www.kbl.lu info@kbl-bank.com

Banque dépositaire KBL European Private Bankers S.A. (LU)

Critères éthiques Le portefeuille est principalement investi, directement ou indirectement, en valeurs mobilières, de préférence en obligations libellées en dollars australiens. Au moins 90% du portefeuille est investi en obligations ou actions émises par des entreprises ou organismes publics ayant un caractère sociétalement (c'est à dire prenant en compte des critères sociaux et environnementaux) responsable. Ces actions et obligations ont préalablement été soumises à une analyse approfondie de durabilité par une équipe spécialisée de conseillers en investissements sociétalement responsables en concertation avec le conseil externe ISR. Au maximum 10% du portefeuille du compartiment peut être investi en valeurs mobilières (autres qu'actions et obligations) n'ayant pas été soumises à une analyse approfondie de durabilité.

Composition du fonds

Actions, Obligations ou Mixte selon les compartiments

Contrôle Externe

Notation RFA

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (15/12/08)
LU0099232505 (AUD Cap)	178,9 AUD
LU0099232331 (AUD Dis)	20,8 AUD
LU0054025654 (Canarenta Cap)	45,3 CAD
LU0054025654 (Canarenta Dis)	25,7 CAD
LU0054028674 (Steringrenta Cap)	167,3 GBP
LU0054027197 (Steringrenta Dis)	2,5 GBP
LU0166237098 (NOK Renta Cap)	629,5 NOK
LU0166236959 (NOK Renta Dis)	110 5 NOK

8.3.8 LIMESTONE NEW EUROPE SOCIALLY RESPONSIBLE FUND

Promoteur(s) Limestone investment management Väike-Karja 12, Tallinn 10140, Estonia

> Tél.: +372 712 0801 Fax: +372 628 2370 info@limestonefunds.eu www.limestonefunds.eu

Distributeur(s) NC

Banque dépositaire KBL European Private Bankers S.A. (LU)

Critères éthiques Limestone a signé les principes de l'investissement responsable de l'ONU. Il investit en fonction de critères ESG . Les critères d'exclusions sont la production d'alcool, de tabac, l'armement et l'industrie du jeu de hasard. Les critères d'inclusion sont conduits par un partenaire externe : GES investment services.

Contrôle Externe

Composition Actions du fonds

Date du démarrage 31/07/2008 du compartiment

Code(s) ISIN LU0373664472 (Cap) Actif net total en millions (15/12/08) 0.03 EUR

8.3.9 PARVEST SICAV EURO BOND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Promoteur(s) BNP Paribas S.A. (FR) www.bnpparibas-am.fr

Distributeur(s) BNP Paribas Asset Management Lux SA (LU)

10 A, Boulevard Royal L-2093 LUXEMBOURG Tél.: +352 46 47 1 Fax: +352 46 46 90 00 www.bnpparibas.lu

Banque dépositaire BNP Paribas Securities Services (LU)

Critères éthiques Parvest Euro Corporate Bond Sustainable Development est un fonds investi en obligations d'entreprises de la zone Euro. Il est composé d'obligations émises par des entreprises choisies selon leur engagement et leurs pratiques en matière de développement durable, lesquels sont déclinés selon des critères ESG. (Source : Novethic)

Notation RFA

Notation Novethic aa

Contrôle

Interne

Composition du fonds

Obligations

Date de constitution du NC fonds/sous fonds

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (15/12/08)
LU0265287804 (Cap)	0,80 EUR
LU0265288018 (Dis)	0,06 EUR
LU0265288018 (I Cap)	0,06 EUR
LU0265288521 (L Cap)	0,02 EUR
LU0265276948 (M Cap)	0,00 EUR
LU0265307842 (P Cap)	0,00 EUR

8.3.10 PARVEST SICAV EUROPE SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Promoteur(s) BNP Paribas S.A. (FR) www.bnpparibas-am.fr

Distributeur(s) BNP Paribas Asset Management Lux SA (LU)

10 A, Boulevard Royal L-2093 LUXEMBOURG Tél.: +352 46 47 1 Fax: +352 46 46 90 00 www.bnpparibas.lu

Banque dépositaire BNP Paribas Securities Services (LU)

Critères éthiques Parvest Europe Sustainable Development est un fonds investi en actions de grandes entreprises européennes. Il est composé d'actions émises par des entreprises choisies selon leur engagement et leurs pratiques en matière de développement durable, lesquels sont déclinés selon des critères ESG.

> La sélection des entreprises exclut toute entreprise ne respectant pas les principes du Global Compact des Nations Unies. (Source : Novethic)

Notation RFA

Notation Novethic aa

Classification ÖKO-TEST

Composition Actions du fonds

Date de constitution NC du fonds/sous fonds

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (15/12/08)
LU0212189012 (Cap)	25,7 EUR
LU0212189368 (Dis)	0,4 EUR
LU0212188550 (I Cap)	1,8 EUR
LU0212188121 (L Cap)	0,0 EUR
LU0212187156 (M Cap)	0,0 EUR
LU0212187404 (P Cap)	0,4 EUR

8.3.11 | PICTET FUNDS (LUX) EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES

Promoteur(s) Pictet Funds (Europe) S.A. (LU)

Distributeur(s) Pictet Funds (Europe) S.A. (LU)

1, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Tél.: +352 467 171-1 Fax: +352 220 229 www.pictetfunds.com PictetFunds@pictet.com

Banque dépositaire Pictet Funds (Europe) S.A. (LU)

Critères éthiques Ce compartiment investira au moins deux tiers de ses actifs totaux dans des actions de sociétés avant leur principale activité et/ ou leur siège social en Europe et aura pour objectif de profiter du potentiel supérieur des entreprises appliquant les principes du développement durable dans leurs activités. Pictet & Cie utilisera une méthode de rating interne intégrant des aspects sociaux et environnementaux pour évaluer l'attractivité des entreprises. Le Compartiment est un véhicule de placement destiné aux investisseurs qui souhaitent (entre autre) investir dans des actions de sociétés de l'indice MSCI Europe en identifiant les leaders sectoriels mettant en pratique le développement durable.

Classification ÖKO-TEST

Durable

Contrôle

Interne

Composition du fonds

Actions

Date du démarrage du compartiment

01/10/2002

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (15/12/08)
LU0144509550 I Cap	NC
LU0144509717 P Cap	NC
LU0208609015 PDI Dis	NC
LU0144510053 R Cap	NC
LU0258985596 Z Cap	NC

8.3.12 SARASIN INVESTMENTFONDS **OEKOSAR EQUITY PORTFOLIO**

Promoteur(s) Bank Sarasin & Cie A.G. (CH)

Distributeur(s) NC

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU) 50, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg Tél.: +352 42 42-1 www.fortis.lu info@fortisbanque.lu

Critères éthiques Sarasin OekoSar Portfolio investit en actions et obligations internationales, dans le respect d'exigences économiques et durables. La méthodologie est développée en interne et validée par un Comité externe.

Critères positifs entreprises : ESG

Critères négatifs entreprises : armement, énergie nucléaire, chimie du chlore et agrochimie, pornographie, OGM.

Critères de choix des Etats :

Analyse fondée sur l'impact social et environnemental. Les pays appliquant la peine de mort et ne possédant pas de plan de désarmement sont exclus. (Source: RFA)

Classification ÖKO-TEST

Durable

Contrôle

Interne

Composition du fonds

Actions

Notation RFA

Notation Novethic

Date du démarrage du compartiment

17/02/1994

Code(s) ISIN LU0058892943 (Portf A Dis) Actif net total en millions (16/12/08) 170,7 EUR

8.3.13 | SARASIN SUSTAINABLE BOND - EUROPE

Promoteur(s) Bank Sarasin & Cie A.G. (CH)

Distributeur(s) NC

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU) 50, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg Tél.: +352 42 42-1 www.fortis.lu info@fortisbanque.lu

Critères éthiques Sarasin Sustainable Bond Euro est un fonds investi en obligations d'entreprises de la zone Euro ainsi gu'en obligations émises par des États souverains, des organisations supranationales et des collectivités territoriales. Il est composé d'obligations d'émetteurs choisis selon leurs engagements et leurs pratiques en matière de développement durable lesquels sont déclinés selon des critères Environnementaux. Sociaux et de Gouvernance (ESG).

> Le principe de sélection des entreprises et des États est associé à l'exclusion de toute activité liée à l'armement, au tabac, au nucléaire, à la pornographie, à la chimie du chlore et aux produits chimiques et OGM utilisés dans l'agriculture. (Source : Novethic)

Contrôle

Interne

Composition du fonds

Obligations

Notation RFA

Notation Novethic

Durable

Classification ÖKO-TEST

NC

Date du démarrage du compartiment

> Code(s) ISIN LU0121751324 (CHF A Dis) LU0158938935 (EUR A Dis)

Actif net total en millions (16/12/08)

52.9 CHF

84.3 EUR

8.3.14 SARASIN SUSTAINABLE EQUITY - EUROPE

Promoteur(s) Bank Sarasin & Cie A.G. (CH)

info@fortisbanque.lu

Distributeur(s) NC

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU) 50, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg Tél.: +352 42 42-1 www.fortis.lu

Critères éthiques Sarasin Sustainable Equity - Global investit principalement dans des actions d'entreprises internationales. Sarasin s'appuie sur sa propre méthodologie.

Un comité d'experts indépendants assure un contrôle externe.

Critères positifs entreprises : Gestion environnementale, gestion sociale et relations avec les parties prenantes.

Critères négatifs entreprises : ermement, énergie nucléaire, chimie du chlore et agrochimie, pornographie, OGM. (Source: RFA)

Contrôle

Interne

Composition du fonds

Actions

Notation RFA

Notation Novethic aaa

Classification ÖKO-TEST Durable

Date du démarrage du compartiment

NC

Code(s) ISIN LU0097427784 (Glob A dis) Actif net total en millions (16/12/08) 58.0 EUR

8.3.15 | SEB ÖKOLUX

Promoteur(s) SEB Asset Management S.A. (LU)

Distributeur(s) Banken S.A. (LU)

6A, Circuit de la Foire Internationale

L-1347 Luxembourg Tél.: +352 26 23-1 www.sebaroup.lu

contact@sebprivatebanking.com

Banque dépositaire SEB Asset Management S.A. (LU)

Critères éthiques La décision dans le choix des titres s'effectue sur la base de données de Oekom research AG qui est une agence de rating socio-éthique allemande.

N'investit pas dans les sociétés actives dans :

- l'énergie nucléaire
- la production et commercialisation d'armes
- la production des OGM
- la vivisection
- le tabac, l'alcool, les jeux
- la production et commercialisation de produits chloroorganiques ou biocides
- des entreprises exploitant le travail des enfants
- des entreprises non respectueuses des droits de l'être humain et des normes de l'organisation internationale du travail (OIT)

Contrôle Externe

Composition du fonds

Actions

Classification ÖKO-TEST Durable

Date du démarrage 19/02/1992 du compartiment

Code(s) ISIN LU0036592839 (N Cap) Actif net total en millions (16/12/08)

NC

8.3.16 | SEB ÖKORENT N DIS

Promoteur(s) SEB Asset Management S.A. (LU)

Distributeur(s) Skandinaviska Enskilda Banken S.A. (LU) 6A, Circuit de la Foire Internationale

> L-1347 Luxembourg Tél.: +352 26 23-1 www.sebgroup.lu

contact@sebprivatebanking.com

Banque dépositaire SEB Asset Management S.A. (LU)

Critères éthiques Le fonds suit une approche «Best in Class»

Le fonds n'investit pas dans :

- l'industrie nucléaire
- production et utilisation des OGM

La base de choix repose sur le «Country Rating» ou sur le «Corporate Responsibility Research» de l'agence de rating allemande Oekom research AG.

Contrôle Externe

Composition du fonds

Obligations

Date du démarrage 19/02/1992 du compartiment

Code(s) ISIN LU0041441808 (N Dis) Actif net total en millions (16/12/08)

NC

8.3.17 | SWISSCANTO (LU) PORTFOLIO FUND GREEN INVEST

Promoteur(s) Swisscanto Fondsleitung AG (CH)

Distributeur(s) Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (LU)

1-2, place de Metz L-1930 Luxembourg

Tél.: 4015-1 - Fax: 4015-2099 www.bcee.lu - info@bcee.lu

Banque dépositaire Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (LU)

Critères éthiques Ce fonds procède avec une approche de type Best in class avec des critères ESG.

N'investit pas dans des entreprises qui :

- accélèrent le changement climatique
- accélèrent la destruction de la couche d'ozone
- participent à la destruction de la biodiversité
- sont actives dans l'énergie nucléaire
- sont actives dans les manipulations génétiques
- produisent des armes, du tabac, du PVC ou du vinylechloride Ces critères valent aussi pour toute entreprise dans laquelle l'entreprise-mère détient la majorité des actions.

Le WWF siège au comité et dispose d'un mandat consultatif.

assification ÖKO-TEST Ethique écologique

Contrôle

Interne

Composition du fonds

Actions ou Mixte

Date du démarrage 02/11/2001 du compartiment

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (15/12/08)
LU0208341965 (Balanced EUR A Dis)	122,9 EUR
LU0208341536 (Balanced EUR B Cap)	9,0 EUR
LU0136171393 (Balanced A Dis)	129,0 EUR
LU0161535165 (Balanced B Cap)	156,9 CHF
LU0161535835 (Equity A Dis)	146,6 EUR
LU0136171559 (Equity B Cap)	40,1 EUR
LU0343771894 (Income A Dis)	14,0 CHF
LU0343771977 (Income B Cap)	1,7 CHF
LU0288148280 (Income EUR A Dis)	9,0 EUR
LU0288148447 (EUR B Cap)	1,1 EUR
LU0288149338 (EUR I Dis)	0,1 EUR
LU0288149338 (Yield A Dis)	24,2 CHF
LU0288149338 (Yield B Cap)	13,7 CHF
LU0288149338 (EUR A Dis)	13,8 EUR
LU0288151409 (EUR B Cap)	2,3 EUR
LU0288151581 (EUR I Dis)	0,0 EUR

8.3.18 | TRIODOS SICAV I TRIODOS VALUES BOND FUND

Promoteur(s) Triodos Bank N.V. (NL)

Distributeur(s) NC

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU)

5. rue Thomas Edison L-1445 Strassen Tél: +352 26 05-1 www.rbcdexia-is.com

contact@rbcdexia-is.net

Critères éthiques Triodos Values Bond Fund investit en obligations d'entreprises internationales. La sélection des entreprises et institutions supranationales est réalisée par le bureau de recherche Triodos Advisory Services, selon les critères définis par la Banque Triodos.

> Critères positifs entreprises: Responsabilité sociale, environnement, transparence et relations externes.

Critères de durabilité :

- Respect de la planète ; entreprises qui proposent des solutions pour une cohabitation responsable avec la nature et l'environnement (épuration de l'eau, recyclage, détection de la pollution,...);
- Protection du climat ; entreprises qui se consacrent au développement de technologies innovantes (panneaux solaires, éoliennes, piles à combustible,...);

Style de vie sain : entreprises qui fournissent du matériel médical et qui proposent des solutions innovantes en matière de soins de santé, y compris l'alimentation biologique.

Critères négatifs entreprises : énergie nucléaire, production de produits toxiques, armement, pratiques controversées ou activités à haut risque sans politique proactive de prévention des risques, fourrure, jeux de hasard, pornographie, tabac. (Source: RFA)

Contrôle

Interne

Composition du fonds

Obligations

Notation RFA

Notation RFA solidaire

Date du démarrage NC du compartiment

Code(s) ISIN LU0309381605 (I Cap) LU0278272504 (R Cap) Actif net total en millions (15/12/08) 2.5 EUR

7.0 EUR

8.3.19 TRIODOS SICAV I TRIODOS VALUES EQUITY FUND

Promoteur(s) Triodos Bank N.V. (NL)

Distributeur(s) NC

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU) 5. rue Thomas Edison

> L-1445 Strassen Tél: +352 26 05-1 www.rbcdexia-is.com contact@rbcdexia-is.net

Critères éthiques Triodos Values Equity Fund investit en actions d'entreprises internationales. La sélection des entreprises et institutions supranationales est réalisée par le bureau de recherche Triodos Advisory Services, selon les critères définis par la Banque Triodos.

> Critères positifs entreprises: Responsabilité sociale, environnement, transparence et relations externes.

Critères de durabilité :

- Respect de la planète ; entreprises qui proposent des solutions pour une cohabitation responsable avec la nature et l'environnement (épuration de l'eau, recyclage, détection de la pollution,...);
- Protection du climat ; entreprises qui se consacrent au développement de technologies innovantes (panneaux solaires, éoliennes, piles à combustible,...);

Style de vie sain : entreprises qui fournissent du matériel médical et qui proposent des solutions innovantes en matière de soins de santé, y compris l'alimentation biologique.

Critères négatifs entreprises : énergie nucléaire, production de produits toxiques, armement, pratiques controversées ou activités à haut risque sans politique proactive de prévention des risques, fourrure, jeux de hasard, pornographie, tabac. (Source: RFA)

Notation RFA

Notation RFA solidaire

Classification ÖKO-TEST Durable

Contrôle

Interne

Composition du fonds

Actions

Code(s) ISIN LU0309381191 (I Cap) LU0278271951 (R Cap) Actif net total en millions (15/12/08)

2.3 EUR 6.3 EUR

8.3.20 | TRIODOS SICAV | TRIODOS VALUES PIONEER FUND

Promoteur(s) Triodos Bank N.V. (NL)

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU) 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Tél.: +352 26 05-1 www.rbcdexia-is.com et contact@rbcdexia-is.net

Critères éthiques Triodos Values Pioneer Fund investit en actions d'entreprises internationales, principalement de petite et movenne capitalisation. Le fonds investit 25% max, dans des grandes entreprises cotées en bourse.

- 65 à 85 % du fonds sont investis dans des entreprises proposant des produits ou services dans les domaines du respect de la planète, de la protection du climat ou du style de vie sain ;
- 35 à 15% du fonds sont investis dans des entreprises actives dans les secteurs traditionnels mais dont la performance sociétale est élevée.

Elles sont sélectionnées sur base d'une centaine de critères et seules les meilleures sont sélectionnées dans chaque secteur. Un contrôle éthique interne est assuré par Triodos Advisory Services, auquel s'ajoute un stakeholder panel.

Critères positifs entreprises

- Responsabilité sociale, environnement, transparence et relations externes.

Critères de durabilité :

- Respect de la planète ; entreprises qui proposent des solutions pour une cohabitation responsable avec la nature et l'environnement (épuration de l'eau, recyclage, détection de la pollution,...);
- Protection du climat ; entreprises qui se consacrent au développement de technologies innovantes (panneaux solaire, éoliennes, piles à combustible....):
- Style de vie sain ; entreprises qui fournissent du matériel médical et qui proposent des solutions innovantes en matière de soins de santé, en ce compris l'alimentation biologique.

Critères négatifs entreprises :

- Energie nucléaire, production de toxiques, armement, pratiques controversées ou activités à haut risque sans politique proactive de prévention des risques, fourrure, jeux de hasard, pornographie, tabac. (Source: RFA)

Notation RFA **

Notation RFA solidaire **

Contrôle Interne

Composition Actions du fonds

Code(s) ISIN Actif net total en millions (15/12/08)

LU0278275606 (P Cap) LU0278272843 (R Cap)

0.0 FUR 22.6 EUR

8.3.21 | UBS (LUX) EQUITY FUND - ECO PERFORMANCE

Promoteur(s) UBS A.G. (CH)

Distributeur(s) UBS Luxembourg (LU) 33 A, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg-Kirchberg

Tél.: +352 45 12 11 www.ubs.com

Banque dépositaire UBS Luxembourg (LU)

Critères éthiques UBS Equity Fund – Eco Performance est un fonds investi en actions d'entreprises internationales. Il est composé à 80% d'actions émises par des entreprises choisies selon leurs engagements et leurs pratiques en matière de développement durable, lesquels sont déclinés selon des critères ESG. Il investit également à hauteur d'environ 20% dans des PME dont les produits et/ou les services sont stratégiques pour le développement durable comme les énergies renouvelables ou les produits alimentaires issus de l'agriculture biologique.

> La sélection des entreprises exclut toute société dont plus de 5% de l'activité porte sur l'armement, le tabac, les jeux d'argent, l'énergie nucléaire ou les OGM. (Source : Novethic)

Notation Novethic

Contrôle Interne

assification ÖKO-TEST Durable

Composition du fonds

Actions

Date du démarrage du compartimen

02/06/1993

Code(s) ISIN LU0076532638 (B CHF Cap) Actif net total en millions (15/12/08)

123,9 CHF

8.3.22 | UBS LUX EQUITY FUND 2 SUSTAINABLE **EUROPEAN EQUITIES**

Promoteur(s) UBS A.G. (CH)

Distributeur(s) UBS Luxembourg (LU) 33A, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg-Kirchberg

Tél.: +352 45 12 11 www.ubs.com

Banque dépositaire UBS Luxembourg (LU)

Critères éthiques Investit selon des critères «socialement responsable», dans des entreprises innovatrices dans les domaines social et écologique. Le choix des entreprises se fait lieu par une équipe d'experts en SRI soutenu par des agences de conseil externes.

Classification ÖKO-TEST

Durable

Composition du fonds

Actions

Date du démarrage du compartiment

Code(s) ISIN LU0219906632 (B CHF Cap) Actif net total en millions (15/12/08) 10.3 EUR 8 | FONDS ET SOUS FONDS DE LISTE A

8.4 FONDS THÉMATIQUES

8.4.1 | ALLIANZ GLOB INVEST FUND DIT-GLOBAL ECOTRENDS

Promoteur(s) Allianz (DE)

Distributeur(s) Allianz Global Investors Lux, S.A. (LU) Allianz Global Investors Luxembourg S.A. 6A, route de Trèves

L-2633 Senningerberg Tel.: +352 463 463-1 Fax: +352 463 463-620 www.allianzalobalinvestors.lu

Banque dépositaire State Street Bank Luxembourg S.A. (LU)

Critères éthiques La politique d'investissement vise à réaliser la croissance du capital à long terme par des investissements globale dans des sociétés et compagnies qui sont actives dans les secteurs de l'économie d'énergie, de lutte contre la pollution et d'assainissement d'eau.

Classification ÖKO-TEST Durable

Contrôle Interne

Composition Actions du fonds

Date du démarrage 04/06/2007 du compartiment

Coc	le	(s))	IS	IN	l
-----	----	-----	---	----	----	---

Actif net total en millions (15/12/08) 3.0 EUR 13.7 EUR 332,7 EUR

20. 7 EUR

LU0287146376 (AT EUR Cap) LU0301501127 (IT EUR Dis) LU0250028817 (A EUR Dis) LU0250034039 (CT EUR Cap)

8.4.2 CAAM FDS GREEN PLANET

Promoteur(s) Crédit Agricole Asset Management SA (FR) www.ca-assetmanagement.fr

Distributeur(s) NC

Banque dépositaire CACEIS Bank Luxembourg (LU)

5, allée Scheffer L-2520 Luxemboura Tél.: +352 47 67 9 Fax: +352 47 67 68 69

Critères éthiques CAAM Funds est majoritairement investi en actions d'entreprises internationales. Il est composé d'actions de sociétés sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et financières. Une partie minoritaire de l'actif du fonds est investie dans des produits de taux choisis parmi la gamme de fonds ISR obligataires du groupe.

> Les critères appliqués pour la gestion de ce fonds sont ceux proposés par l'agence d'analyse extra-financière Innovest via l'outil de notation « ECOVALUE 21™ ». Celle-ci fournit au promoteur une base de données classant les entreprises en fonction de leur capacité à combiner compétitivité et gestion des risques environnementaux et de leurs impacts. L'approche environnementale des entreprises est combinée à leur performance financière pour définir un univers d'entreprises éligible. (Source: Novethic)

Notation Novethic a

Contrôle Interne

Composition Actions du fonds

Date du démarrage 21/01/2008 du compartiment

Code(s) ISIN LU0248703083 (Cap) LU0248703240 (I6 Cap) Actif net total en millions (15/12/08) 1.1 EUR

21.4 EUR

8.4.3 | CAAM FDS AQUA GLOBAL

Promoteur(s) Crédit Agricole Asset Management SA (FR) www.ca-assetmanagement.fr

Distributeur(s) NC

Banque dépositaire CACEIS Bank Luxembourg (LU)

5, allée Scheffer L-2520 Luxemboura Tél.: +352 47 67 9 Fax: +352 47 67 68 69

Critères éthiques CAAM Funds Aqua Global investit en actions, majoritairement de petites et moyennes entreprises internationales. C'est un fonds thématique ISR composé d'actions émises par des entreprises actives dans des secteurs liés à l'eau (services d'approvisionnement et de traitement, production, technologie) et suivies sur les pratiques faces aux principaux risques ESG auxquels elle font face. Une partie minoritaire de l'actif du fonds est investie dans des produits de taux choisis parmi la gamme de fonds ISR obligataires du groupe. (Source : Novethic)

Notation Novethic ^t

Contrôle Interne

Composition Actions du fonds

Date du démarrage 15/12/2006 du compartimen

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (15/12/08)
LU0272932475 (Cap)	12,6 EUR
LU0272931584 (Al Cap)	4,4 EUR
LU0272932046 (DI Dis)	NC
LU0272933366 (Global Dis)	0,4 EUR
LU0329439268 (Global M Cap)	0,1 EUR
LU0272933796 (Gloabl S Cap)	9.7 EUR

8.4.4 DEXIA EQUITIES L SUSTAINABLE GREEN PLANET

Promoteur(s) Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A. (LU)

Distributeur(s) Dexia Banque Internationale à Luxembourg 69, route d'Esch

> L-2953 Luxembourg Tél.: +352 45 90-1 www.dexia-am.com www.dexia-bil.lu

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank SA (LU)

Critères éthiques Le fonds est investi en moitié dans des entreprises de grande capitalisation, à hauteur de 45% dans des moyennes capitalisations et de facon résiduelle dans des petites entreprises.

> La sélection des entreprises ne repose pas sur le chiffre d'affaires lié aux activités considérées durables, elle retient deux options :

- les entreprises "éco-efficientes" (~75% des encours), sont celles qui, quel que soit leur secteur d'activité (agroalimentaire, pétrole), se distinguent par rapport aux autres acteurs de leur secteur, par des stratégies proactives pour faire face à des défis environnementaux donnés. Elles profiteraient ainsi d'un avantage concurrentiel et d'une meilleure performance financière.
- les entreprises "éco-innovantes" (~25% des encours), plus souvent des PME, sont celles dont l'activité représente des solutions en matière d'énergie, de gestion de l'eau et des déchets.

Ces deux univers d'entreprises font également l'objet d'une sélection ESG déclinée selon le secteur d'activité des sociétés, et toutes doivent au moins respecter les principes du Global Compact des Nations Unies. (Source: Novethic)

Notation RFA

Notation Novethic [†]

Durable

Classification ÖKO-TEST Date du démarrage du compartiment

02/07/2007

Code(s) ISIN LU0304860991 (C Cap) LU0304861296 (Dis) LU0304861536 (I Cap) LU0304861379 (N Cap) Actif net total en millions (15/12/08)

87 FUR 24 FUR NC 0,05 EUR

8.4.5 | DWS INVEST CLIMATE CHANGE

Promoteur(s) DWS Investment S.A. (LU)

Distributeur(s) Deutsche Bank Luxembourg S.A. (LU)

2 bd Konrad Adenauer

L-1115 Luxembourg (Lëtzebuerg)

Tél.: +352 421 22-1 Fax: +352 421 22-449 BP: 586 L-2015 Luxembourg

Banque dépositaire State Street Bank Luxembourg S.A. (LU)

Critères éthiques Ce fonds investit dans des entreprises qui se concentrent sur les technologies propres, l'efficacité énergétique et la réduction des dommages environnementaux, et fait partie d'une gamme de produits gérés par DWS sur le thème du changement climatique.

Contrôle Interne

Composition du fonds

Date du démarrage 14/05/2007 du compartiment

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (15/12/08)
LU0298696344 (A2 Cap)	3,4 USD
LU0329762479 (DS1 Cap)	0,2 GBP
LU0298651596 (FC Cap)	30,5 EUR
LU0329762719 (K2 Cap)	3,0 USD
LU0363469650 (L dis)	0,06 EUR
LU0298649426 (LC Cap)	10,4 EUR
LU0298650788 (NC Cap)	9,7 EUR

8.4.6 | FORTIS L FD GREEN FUTURE CAP

Promoteur(s) Fortis Banque S.A. (BE)

Distributeur(s) Fortis Investment Mat Luxemboura SA (LU) 50, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

> Tél.: +352 42 42-1 www.sri fortis.com info@fortisbanque.lu

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU)

Critères éthiques C'est un fonds thématique ISR investi en actions d'entreprises internationales selon une sélection mettant l'accent sur les enjeux environnementaux (énergie, eau et déchets principalement) sans restriction de zone géographique.

> Comme pour l'ensemble des fonds ISR de Fortis, le secteur de l'armement est exclu du portefeuille, c'est-à-dire :

- toute entreprise dont l'activité porte sur les armes non conventionnelles bannies par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, telles que les armes nucléaires, biologiques ou chimiques, les bombes à fragmentation, les mines, les armes à uranium appauvri ;
- toute entreprise dont plus de 5% du chiffre d'affaire porte sur l'armement en général.

De même, toute entreprise dont les pratiques, ou celles de ses soustraitants et fournisseurs, s'avèrent ne pas respecter les standards internationaux en matière de droits de l'homme (Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU) est exclue de l'univers d'investissement ISR de Fortis. (Source : Novethic)

Notation RFA

Notation Novethic t

Composition Actions du fonds

Date du démarrage 02/05/2006 du compartiment

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (15/12/08)
LU0251281332 (Cap)	33,9 EUR
LU0251281506 (Dis)	25,6 EUR
LU0251281688 (I Cap)	18,3 EUR
LU0253915945 (P CAP)	0,04 EUR
LU0251281761 (UK DIS)	0,00 EUR

8.4.7 | JB MULTIPARTNER SICAV SAM SMART ENERGY FUND

Promoteur(s) Bank Julius Bär & Co. AG (CH)

Distributeur(s) RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU)

5, rue Thomas Edison L-1445 Strassen Tél.: +352 26 05-1

www.rbcdexia-is.com contact@rbcdexia-is.net

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank SA (LU)

Critères éthiques SAM Smart Energy Fund est un fonds Thématique ISR investi en actions d'entreprises internationales.

> Ce fonds est composé d'actions émises par des entreprises choisies selon leur engagement et leurs pratiques en matière de développement durable lesquelles sont déclinés selon des critères ESG.

> La sélection ESG met l'accent sur les critères environnementaux liés au secteur de l'énergie. (Source : Novethic)

Contrôle Interne

Composition du fonds

Actions

Notation RFA -

Notation Novethic t

Date du démarrage 22/09/2003 du compartiment

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (15/12/08)
LU0175571730035 (B Cap)	119,3 EUR
LU0267923984 (B CHF Cap)	11,3 CHF
LU0267919529 (B USD Cap)	11,8 USD
LU0199356550 (C Cap)	25,5 EUR
LU0267920295 (C USD)	3,6 USD
LU0267927894 (E EUR Cap)	0,1 EUR
LU0348123653 (SG Cap)	0,1 SGD

8.4.8 | SAM SMART MATERIALS FUND

Promoteur(s) Bank Julius Bär & Co. AG (CH)

Distributeur(s) RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU)

5, rue Thomas Edison L-1445 Strassen

Tél.: +352 26 05-1 www.rbcdexia-is.com contact@rbcdexia-is.net

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU)

Critères éthiques SAM Smart Materials Fund est un fonds thématique ISR investi en actions d'entreprises internationales.

> Ce fonds est composé d'actions émises par des entreprises choisies selon leur engagement et leurs pratiques en matière de développement durable lesquelles sont déclinés selon des critères ESG.

> La sélection ESG met l'accent sur les critères environnementaux liés au secteur des matériaux. (Source : Novethic)

Notation Novethic ^t

Contrôle Interne

assification ÖKO-TEST Durable

Composition Actions

du fonds

Date du démarrage 02/02/2004 du compartiment

Code(s) ISIN LU0175575991 (B Cap) LU0199357012 (C Cap) LU0267928942 (E Cap)

Actif net total en millions (16/12/08) 8,6 EUR

> 3,9 EUR 0,0 EUR

8.4.9 JB MULTIPARTNER SICAV SAM SUST HEALTHY LIVING FUND

Promoteur(s) Bank Julius Bär & Co. AG (CH)

Distributeur(s) RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU)

5, rue Thomas Edison L-1445 Strassen

Tél.: +352 26 05-1 www.rbcdexia-is.com contact@rbcdexia-is.net

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU)

Critères éthiques SAM Sustainable Healthy Living Fund est un fonds thématique ISR investien actions d'entreprises internationales.

> Ce fonds est composé d'actions émises par des entreprises choisies selon leur engagement et leurs pratiques en matière de développement durable lesquelles sont déclinés selon des critères ESG.

> La sélection ESG met l'accent sur les critères sociaux liés à la qualité de vie. (Source: Novethic)

Notation Novethic t

Contrôle Interne

lassification <u>ÖKO-TEŞT</u> Durable

Composition du fonds

Actions

Date du démarrage 30/04/2008 du compartiment

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (16/12/08)
LU0280772970 (EUR USD C)	0,0 USD
LU0280770768 (EUR B Cap)	2,3 EUR
LU0280770842 (EUR C Cap)	0,6 EUR
LU0280771063 (EUR E Cap)	0,0 EUR

8.4.10 | JB MULTIPARTNER SICAV SAM SUSTAINABLE CLIMATE FUND

Promoteur(s) Bank Julius Bär & Co. AG (CH)

Distributeur(s) RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU)

5, rue Thomas Edison L-1445 Strassen

Tél.: +352 26 05-1 www.rbcdexia-is.com contact@rbcdexia-is.net

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU)

Critères éthiques SAM Sustainable Climate Fund est un fonds Thématique ISR investi en actions d'entreprises internationales.

> Ce fonds est composé d'actions émises par des entreprises choisies selon leur engagement et leurs pratiques en matière de développement durable lesquelles sont déclinés selon des critères ESG.

> La sélection ESG met l'accent sur les critères environnementaux liés au climat. (Source: Novethic)

Notation Novethic t

Classification ÖKO-TEST Durable

Contrôle Interne

Composition Actions du fonds

Date du démarrage 30/5/2007 du compartiment

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (16/12/08)
LU0280767897 (B CHF Cap)	1,7 CHF
LU0280770172 (B EUR Cap)	13,1 EUR
LU0280772111 (B USD Cap)	5,9 USD
LU0280767970 (C CHF Cap)	0,0 CHF
LU0280770255 (C EUR Cap)	35,3 EUR
LU0280772202 (C USD Cap)	1,5 USD
LU0280770339 (E Cap)	0,0 EUR

8.4.11 JB MULTIPARTNER SICAV SAM SUSTAINABLE WATER FUND

Promoteur(s) Bank Julius Bär & Co. AG (CH)

Distributeur(s) RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU)

5. rue Thomas Edison L-1445 Strassen Tél.: +352 26 05-1

www.rbcdexia-is.com contact@rbcdexia-is.net

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank S.A. (LU)

Critères éthiques SAM Sustainable Water Fund est un fonds thématique ISR investi en actions d'entreprises internationales.

> Ce fonds est composé d'actions émises par des entreprises choisies selon leur engagement et leurs pratiques en matière de développement durable lesquelles sont déclinés selon des critères ESG.

> La sélection ESG met l'accent sur les critères environnementaux liés au secteur de l'eau. (Source : Novethic)

Notation Novethic [†]

Contrôle Interne

Composition du fonds

Actions

Classification ÖKO-TEST Durable

Date du démarrage du compartiment

29/09/2006

Code(s) ISIN	Actif net total en millions (16/12/08)
LU0267926730 (B CHF Cap)	34,5 CHF
LU0267923398 (B USD Cap)	121,6 USD
LU0199356394 (C Cap)	145,2 EUR
LU0267927118 (C CHF Cap)	3,9 CHF
LU0267923471 (C USD Cap)	16,2 USD
LU0133061175 (Cap)	596,3 EUR
LU0267929163 (E EUR)	0,2 EUR
LU0348125351 (SGD Cap)	0,2 SGD

8.4.12 FORTIS L FUND EQUITY GREEN TIGERS

Promoteur(s) Fortis Banque S.A. (BE)

Distributeur(s) Fortis Investment Mat Luxemboura SA (LU) 50, avenue John F. Kennedy

> L-1855 Luxembourg Tél.: +352 42 42-1 www.sri.fortis.com info@fortisbangue.lu

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU)

Critères éthiques Fortis L Fund Green Tigers est un fonds d'actions qui investit dans des entreprises asiatiques offrant des solutions aux problèmes environnementaux de la région. Le secteur environnemental asiatique restant peu couvert par les analystes et sous-exploité par les investisseurs, Fortis a l'intention d'en tirer parti en adoptant une approche bottom-up en matière de sélection des actions en vue d'identifier les entreprises dont les stratégies, les technologies et la gestion permettent de remédier aux problèmes environnementaux.

Notation RFA

Contrôle Externe

Composition du fonds

Actions

Date du démarrage du compartimen

28/07/2008

Code(s) ISIN

LU0374654613 (Cap)

LU0374655776 (Dis)

LU0269743992 (I Cap)

Actif net total en millions (15/12/08)

0.06 EUR 0.02 EUR

6.5 EUR

8.4.13 | LIVING PLANET FUND EQUITY

Promoteur(s) UBS AG (CH)

Distributeur(s) UBS Luxembourg (LU) 33 A, avenue John F. Kennedy

L-1855 Luxembourg-Kirchberg

Tél.: +352 45 12 11 www.ubs.com

Banque dépositaire UBS Luxembourg (LU)

Critères éthiques Le Living Planet Fund est investi en actions d'entreprises internationales selon une combinaison thématique ESG et sélection ESG des pratiques mettant l'accent sur les enjeux environnementaux (énergie, eau et déchets principalement) sans restriction de zone géographique.

En plus des critères de sélection, des critères d'exclusion sont appliqués.

Ainsi, sont exclues du fonds les compagnies exerçant des activités dans les domaines de l'armement, de la production d'alcool, de tabac ou de ses dérivés ainsi que dans les jeux de hasard, le nucléaire et l'ingénierie génétique en milieu naturel. (Source : Novethic)

Notation Novethic ^t

Composition Actions du fonds

Classification ÖKO-TEST Durable

Contrôle

Interne

Date du démarrage du compartiment

31/07/2003

Code(s) ISIN LU0169371266 (A Dis) Actif net total en millions (au 15/12/08) 1,3 EUR

8.4.14 | ÖKOWORLD ÖKOVISION CLASSIC

Promoteur(s) Versiko AG (DE)

ÖKOWORLD LUX S. A. Repräsentanz GmbH

ProACTIV-Platz 3 D-40721 Hilden info@oekoworld.com www.oekoworld.com

Distributeur(s) NC

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg 50, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxemboura Tél.: +352 42 42-1

Critères éthiques Ökoworld Ökovision Classic investit prioritairement dans des sociétés qui :

- développent, distribuent ou font usage de technologies et de process environnementalement ou socialement responsables
- développent, distribuent ou produisent des produits socialement et environnementalement responsables
- fournissent des services qui promeuvent le développement durable dans leurs pratiques commerciales

Ceci inclut de fait les producteurs et distributeurs d'énergies renouvelables, les entreprises développant des produits économes en énergie, l'agriculture biologique, le commerce équitable, les initiatives de relocalisation de l'économie etc...

Ökoworld Ökovision Europe reprend les mêmes spécificités que Ökoworld Ökovision Classic mais avec un zone géographique limitée à l'Europe.

Ökoworld Ökovision Garant 20 investit dans des entreprises innovantes dans le domaine précité (capital risque).

Classification ÖKO-TEST Ethique-écologique

Contrôle Interne

Composition Actions du fonds

Date du démarrage du compartiment

NC

Code(s) ISIN

LU0061928585 (Classic Cap) LU0309769247 (Europe C Cap) LU0310501118 (Europe I Cap)

LU0332822906 (Garant 20)

Actif net total en millions (15/12/08)

242.3 EUR 0.9 CHF

7.4 CHF

20.2 CHF

8.4.15 | ÖKOWORLD KLIMA

Promoteur(s) Versiko AG (DE)

Distributeur(s) Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU) 50, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Tél.: +352 42 42-1 www.sri.fortis.com info@fortisbanque.lu

Banque dépositaire ÖkoRenta AG (DE)

Critères éthiques ÖkoWorld Klima investit dans des compagnies qui contribuent par exemple à la réduction d'émissions de gaz participant à l'effet de serre ou à la réduction des impacts du changement climatique. Il n'investit pas dans les compagnies qui font usage de processus ou de produits toxiques ou qui lancent des produits sur le marché qui nuisent à la santé des personnes ou à l'environnement.

> Les gestionnaires sont soutenus par un comité consultatif sur les sujets scientifiques, qui soutiennent la conception d'ÖkoWorld Klima en conformité avec les objectifs environnementaux et éthiques du fonds.

Composition du fonds Actions

Contrôle Interne

Date du démarrage du compartiment

31/07/2007

Code(s) ISIN LU0301152442 (C Cap) Actif net total en millions (au 15/12/08)

14.2 CHF

8.4.16 | ÖKOWORLD WATER LIFE

Promoteur(s) Versiko AG (DE)

Distributeur(s) ÖkoRenta AG (DE)

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU) 50, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg Tél : +352 42 42-1 www.sri.fortis.com info@fortisbanque.lu

Critères éthiques L'objectif de la politique d'investissement est de gagner un retour financier raisonnable tout en se conformant aux critères stricts d'une nature morale et écologique. L'objectif est d'investir principalement dans des compagnies fournissant les produits et les services pour l'eau et sonretraitement qui contribuent à la conservation de la qualité des réservoirs d'eau. Les processus visent par exemple à empêcher ou à diminuer la pollution de l'eau et de sol, à optimiser la consommation de l'eau, en proposant par exempler des dispositifs et des services régulateurs. En outre, les compagnies ciblées par le compartiment doivent répondre à des critères ESG généraux rigoureux de durabilité.

Composition Actions du fonds

Contrôle Interne

Date du démarrage 26/10/1995 du compartimen

Code(s) ISIN LU0332822492 (Cap) LU0332822062 (I Cap) Actif net total en millions (au 16/12/08)

1.2 EUR

6,6 EUR

8.4.17 | PARWORLD ENVIRONMENTAL OPPORTUNITIES CAP

Promoteur(s) BNP Paribas S.A. (FR) www.bnpparibas-am.fr

Distributeur(s) BNP Paribas Asset Management Lux SA (LU)

10A, Boulevard Royal L-2093 LUXEMBOURG Tél.: +352 46 47 1 Fax: +352 46 46 90 00 www.bnpparibas.lu

Banque dépositaire BNP Paribas Securities Services (LU)

Critères éthiques Le fonds investit principalement dans les actions émises par des sociétés liés aux marchés de l'environnement ou aux secteurs des énergies alternatives, actives dans les processus visant à économiser l'énergie, du traitement et assainissement de l'eau, du contrôle de la pollution, de la gestion ou recyclage des déchets, et/ou dans des titres assimilables aux actions dont les sous-jacents sont émis par des sociétés liées aux marchés de l'environnement ou aux secteurs des énergies alternatives, des économies d'énergie, du traitement et assainissement de l'eau, du contrôle de la pollution, de la gestion et du recyclage des déchets.

Notation Novethic t

Composition Actions du fonds

Date de constitution 11/08/2000 du fonds

Date du démarrage du compartiment

30/05/2006

Code(s) ISIN LU0256119859 Actif net total en millions (au 15/12/08) 117.6 EUR

8.4.18 | PICTET FUNDS (LUX) CLEAN ENERGY

Promoteur(s) Pictet & Cie (Europe) S.A. (LU)

Distributeur(s) Pictet & Cie (CH)

Banque dépositaire Pictet & Cie (Europe) S.A. (LU) 1, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg Tél: +352 467 171-1 Fax: +352 224 868 www.pictet.com

Critères éthiques Ce compartiment applique une stratégie de croissance du capital en investissant au moins deux tiers de ses actifs totaux / de sa fortune totale dans des actions émises par des sociétés contribuant a la réduction des émissions de carbone (en encourageant la production et la consommation d'énergie propre, par exemple). Les sociétés ciblés seront surtout - mais pas exclusivement - des sociétés actives dans les domaines suivants : ressources et infrastructures plus propres, équipements et technologies réduisant les émissions de carbone, génération, transmission et distribution d'énergie plus propre, transports et carburants plus propres et efficacité énergétique.

Composition du fonds

Actions

Contrôle Interne

Date du démarrage du compartiment

15/05/2007

Code(s) ISIN LU0280430405 (I Cap) Actif net total en millions NC USD

8.4.19 SARASIN INVESTMENTFONDS OEKOSAR EQUITY

Promoteur(s) Bank Sarasin & Cie A.G. (CH)

Distributeur(s) NC

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU) 50, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg Tél: +352 42 42-1 www.fortis.lu info@fortisbanque.lu

Critères éthiques Sarasin Oekosar Equity Global est un fonds investit dans des entreprises internationales de toutes tailles, actives sur des secteurs ayant une valeur ajoutée environnementale ou sociale, tels que l'énergie propre, la santé, l'eau ainsi que la consommation et la mobilité durables ou démontrant des pratiques ESG supérieures à la moyenne de leur secteur d'activité.

> Sont exclues les activités liées à l'armement, au tabac, au nucléaire, à la pornographie, à la chimie du chlore et aux produits chimiques et OGM utilisés dans l'agriculture. La méthodologie est développée en interne et validée par un Comité externe.

> Critères positifs entreprises : environnement, social, bonne gouvernance (ESG), énergie non polluante, efficacité des ressources, santé, eau. consommation durable, mobilité durable, services et utilisations de systèmes de gestions innovants.

Critères négatifs entreprises : Pas d'exclusion à priori

(Sources: Novethic et RFA)

Contrôle Externe

Composition Actions du fonds

Notation RFA

Notation Novethic †

Classification ÖKO-TEST Durable

Date du démarrage 17/02/1994 du compartiment

Code(s) ISIN LU0058892943 (Glob A Dis)

LU0405184523 (Glob F Dis)

LU0058892943 (Portf A Dis)

170. 7 EUR

NC

124.4 EUR

Actif net total en millions (16/12/08)

78

8.4.20 SARASIN INVESTMENTFONDS NEW POWER FUND

Promoteur(s) Bank Sarasin & Cie AG (CH)

Distributeur(s) Bank Sarasin & Cie AG (CH)

Banque dépositaire Fortis Banque Luxembourg S.A. (LU) 50, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg Tél.: +352 42 42-1 www.sri.fortis.com info@fortisbanque.lu

Critères éthiques Sarasin New Power Fund est investit dans des entreprises internationales de toutes tailles, actives sur des secteurs ayant une valeur ajoutée environnementale et liés à l'énergie, comme les énergies renouvelables. Sont exclues les activités liées à l'armement, au tabac, au nucléaire, à la pornographie, à la chimie du chlore et aux produits chimiques et OGM utilisés dans l'agriculture. (Source : Novethic)

Notation RFA

Notation Novethic ^t

Composition Actions

du fonds

Contrôle Interne

Date du démarrage du compartiment 01/04/2007

Code(s) ISIN

LU0341712544 (A Dis) LU0288930869 (B Cap)

LU0299602168 (Class F dis)

Actif net total en millions (au 16/12/08)

1.1 GBP 148.1 EUR 33.6 GBP

8.4.21 | SWISSCANTO (LU) EQUITY FUND CLIMATE INVEST

Promoteur(s) Swisscanto Fondsleitung AG (CH)

Distributeur(s) Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (LU)

1-2, place de Metz L-1930 Luxembourg Tél.: +352 4015-1 Fax: +352 4015-2099

www.bcee.lu info@bcee.lu

Banque dépositaire Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (LU)

Critères éthiques Le fonds investit dans des entreprises qui contribuent à la réduction du changement climatique ou de ses conséquences. La majorité des sociétés est choisie selon l'approche « best in class ». Environ un guart sont des pionnières dans les domaines de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et de la technologie des piles à combustible. Les producteurs d'énergies et les centrales électriques à base fossile, les fabricants d'avions et d'automobiles, les entreprises constituant une menaces pour la couche d'ozone et pour la diversité des espèces, les entreprises actives dans l'énergie nucléaire et la dissémination d'organismes génétiquement modifiés son exclus.

Composition du fonds

Actions

Contrôle

Interne

Date du démarrage du compartimen

23/02/2007

Code(s) ISIN LU0275317336 (B Cap)

LU0275317682 (J Cap)

Actif net total en millions (au 16/12/08)

93.2 EUR

8.2 EUR

8.4.22 TRIODOS SICAV II RENEWABLES EUROPE FUND

Promoteur(s) Triodos Bank N.V. (NL)

Distributeur(s) Triodos Bank N.V. (NL)

Banque dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank SA (LU) 5. rue Thomas Edison

L-1445 Strassen Tél.: +352 26 05-1 www.rbcdexia-is.com contact@rbcdexia-is.net

Critères éthiques Triodos est la seule institution de ce guide de ce guide qui investit exclusivement tous ses actifs dans le domaine de l'ISR. L'objectif de ce fonds d'investissement d'investissements est d'investir dans des Investissements dans des PME actives dans la production d'énergie électrique verte (éoliennes, panneaux photovoltaïques, biomasse, centrales hydroélectriques)

Composition Actions du fonds

Contrôle Interne

Date du démarrage du compartiment

27/07/2006

Code(s) ISIN LU0254372179 (I Cap) LU0254371015 (R Cap) LU0254372419 (P Cap) Actif net total en millions (au 11/12/08)

3.1 EUR 21.1 EUR 0,0 EUR

8.4.23 | UBS (LUX) EQUITY FUND - GLOBAL INNOVATORS

Promoteur(s) UBS AG (CH)

Distributeur(s) UBS Luxembourg (LU) 33 A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg

Tél.: +352 45 12 11 www.ubs.com

Banque dépositaire UBS Luxembourg (LU)

Critères éthiques UBS Equity Fund – Global Innovators est un fonds thématique ISR investit en actions d'entreprises internationales, des PME pour près des deux tiers. Il est composé d'actions émises par des entreprises choisies selon leurs engagements et leurs pratiques en matière de développement durable, lesquels sont déclinés selon des critères (ESG, en particulier des entreprises réalisant au moins 50% de leur chiffre d'affaires dans des produits ou services liés à l'environnement, et plus marginalement à l'alimentation et la santé. (Source : Novethic)

Notation Novethic [†]

Classification ÖKO-TEST

Durable

Composition du fonds

Actions

Contrôle

Interne

Date du démarrage du compartiment

02/07/2001

Code(s) ISIN

LU0130799603 (B EUR Cap) LU0341351699 (B USD Cap) LU0358044047 (BP EUR)

Actif net total en millions (au 16/12/08)

326.2 EUR 2,7 USD 0,8 EUR

Nom promoteur	Intitulé fonds	Spécificité
Aberdeen Intl Fund Managers Limited (HK)	Aberdeen Global Responsible World Equity Fund	Best in Class
Direkt Anlage Bank AG (DE)	Adviser I Funds Meridio Green Balance	Thématique
Allianz (DE)	Allianz Global Investors Fund RCM Global Sustainability	Best in Class
Aviva Group (GB)	Aviva Investors Fund Europe Socially Responsible	Best in Class
AXA Investment Managers Paris S.A. (FR)	AXA World Fund Human Capital	Best in Class
Berenberg Bk Joh. Berenb. Gossler Co (DE)	Berenberg Fund Sustainable Small&Mid Caps	Best in Class
Crédit Agricole Asset Management SA (FR)	CAAM Fund Euro SRI	Best in Class
Pictet & Cie (Europe) S.A. (LU)	Cadmos Fund Management Guile Europe Engagement Fund	Best in Class
Banque Carnegie Luxembourg S.A. (LU)	Carnegie Fund Worldwide Ethical	Best in Class
Cornèr Banque S.A. (CH)	CB-Accent Lux Social Responsability Fund	Best in Class
COMINVEST Asset Management S.A. (LU)	Cominvest Green Energy Protect 4/2013	Thématique
Dexia Banque Intle à Luxembourg S.A. (LU)	Dexia Bonds Sustainable Euro	Best in Class
Dexia Banque Intle à Luxembourg S.A. (LU	Dexia Dynamix Sustainable	Best in Class
Dexia Banque Intle à Luxembourg S.A. (LU	Dexia Equities L Sustainable EMU	Best in Class
Dexia Banque Intle à Luxembourg S.A. (LU	Dexia Fund Sustainable Equities Europe	Best in Class
SEB Asset Management S.A. (LU)	Discovery Group of Funds North America Large Capital Ethic	Best in Class
Deutsche Kreditbank AG (DE)	DKB Oekofonds TNL	Best in Class
IPConcept Fund Management S.A. (LU)	Dr. Hoeller Prime Elements - Air	Thématique
IPConcept Fund Management S.A. (LU)	Dr. Hoeller Prime Elements - Earth	Thématique
IPConcept Fund Management S.A. (LU)	Dr. Hoeller Prime Elements - Fire	Thématique

Nom promoteur	Intitulé fonds	Spécificité
IPConcept Fund Management S.A. (LU)	Dr. Hoeller Prime Elements - Water	Thématique
Efficiency Growth Fund	Efficiency Growth Fd	Best in Class
European Ethical Fund	European Ethical Fund	
Fortis Insurance Belgium (BE)	Fortis ASR Fonds Futurevision	Best in Class
Fortis Insurance Belgium (BE)	Fortis ASR Fonds Meerwaarde Aandelenfonds	Best in Class
Fortis Insurance Belgium (BE)	Fortis ASR Fonds Mixfonds	Best in Class
Assicurazioni Generali S.p.A. (IT)	Generali Investments Futur	Best in Class
Glitnir Bank HF (IS)	Glitnir Sicav FIM Green Energy	Thématique
Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxembrg (LU)	HAIG Select Nachhaltigkeit	Best in Class
ING Belgique S.A. (BE)	ING (L) Renta Fund Sustainable. Fixed Income	Best in Class
HSBC Trinkaus Investment Managers SA (LU)	INIK - Initiative Für Nachaltige Investment deutsche Kirche	Best in Class
Union Investment Privatfonds GmbH (DE)	KCD-Union Nachhaltig Renten	Best in Class
Lombard Odier Darier Hentsch & Cie (CH)	LODH Investment The Clean Tech Fund	Thématique
Migrosbank (CH)	MI-FONDS ECO	Best in Class
PConcept Fund Management S.A. (LU)	Öko-Aktienfonds	Best in Class
Versiko AG (DE)	Ökoworld Ökostock Global Plus	Best in Class
Versiko AG (DE)	Ökoworld Ökotrend Bonds	Best in Class
Versiko AG (DE)	ÖkoWorld ÖkoTrend Stocks Europe	Best in Class
Versiko AG (DE)	ÖkoWorld ÖkoTrust	Best in Class
Petercam S.A. (BE)	PAM(L) Bonds Government Sustainable	Best in Class
BNP Paribas S.A. (FR)	Parvest Sicav Euro Corporate Bond Sustainable Development	Best in Class
UniCredito Italiano S.p.A. (IT)	Pioneer Funds Global Sustainable Equity	Best in Class
UniCredito Italiano S.p.A. (IT)	Pioneer Funds Global Ecology	Thématique
Direzione Generale Opere Don Bosco (IT)	Polaris Fund Ethical Global	Best in Class
Direzione Generale Opere Don Bosco (IT	Polaris Fund Social Responsible Fund	Best in Class

Nom promoteur	Intitulé fonds	Spécificité
Bank Sarasin & Cie AG (CH)	Sarasin Investmentfonds Sustainable Water Fund	Thématique
Bank Sarasin & Cie AG (CH)	Sarasin Multi Lab Sicav Oekoflex (EUR)	Best in Class
Bank Sarasin & Cie AG (CH)	Sarasin Multi Lab Sicav Oekoselect (EUR)	Best in Class
Bank Sarasin & Cie AG (CH)	Sarasin Multi Lab Multi Lab Sicav New Energy Fund	Thématique
Sparinvest S.A. (LU)	Sparinvest Sicav Ethical Global Value	Best in Class
La Co. Financière Edm. de Rothschild (FR)	St Honore Microfinance	Microfinance
Union Investment Luxembourg S.A. (LU)	Sustainablebalance Plus D	Best in Class
Swisscanto Fondsleitung AG (CH)	Swisscanto (Lu) Capital Protect Green Invest	Thématique
Union Investment Luxembourg S.A. (LU)	UniSector : Klimawandel	Thématique
Bank Vontobel AG (CH)	Vontobel Fund Global Trend New Power	Thématique

Sur plus de 3.1516 fonds et sous-fonds recensés au Luxembourg, à peine 1091 peuvent prétendre à une prise en compte de critères sociaux et environnementaux dans leur sélection d'actifs. Si on regarde le volume des actifs sous gestion avec des critères ISR, le contraste est encore plus clair puisque seulement 0,06% des actifs gérés au Luxembourg intègrent des critères ESG dans leur sélection d'actifs.

Ces données sont cependant à relativiser par la bonne progression des fonds thématiques; mais la encore nous regrettons que très peu d'entres eux (seulement une vingtaine) intègrent des critères ESG à leur sélection d'actifs : c'est encore trop peu.

Comme pour la dernière édition, nous avons constaté que si chaque acteur financier disposait d'une offre ISR, celle-ci était encore souvent noyée dans la masse des produits de placements et que l'investisseur qui désire sélectionner ce type de produit a beaucoup de difficultés à s'y retrouver : un gros effort de promotion reste donc à faire pour améliorer la visibilité de ces placements.

Enfin, l'utilisation par certaines institutions financières d'intitulés trompeurs dans la désignation de leurs fonds, utilisant des termes faisant référence à l'environnement ou au social, fait croire que la politique de gestion de ceuxci prend en compte de tels critères, alors qu'un examen quelque peu plus poussé fait apparaître qu'il n'en est rien. On est en droit de s'interroger sur la stratégie de certains promoteurs qui risquent de la sorte, de brouiller la perception des investisseurs.

Cela dit, nous avons appris par nos différents contacts que l'intérêt pour ce type de placements va croissant aussi bien dans les cercles de la finance luxembourgeoise que parmi les pouvoirs publics. Nous continuerons le travail d'information entamé par notre première édition de ce guide en 2007, poursuivi par la présente édition en complétant l'information par celle qui sera présente sur notre site Internet avec une base de données interrogeable sur plusieurs critères.

⁶ Il est entendu que nous entendons par ce nombre aussi bien des parts simples que des compartiments entiers de fonds répondants aux critères ISR que nous avions décrits aux promoteurs.

11.1 LA CENTRALE DE COMMUNICATION CCLUX

Filiale à 100% de la Bourse de Luxembourg, CCLux est une structure spécialisée dans la collecte et la diffusion d'informations financières relatives à l'ensemble des fonds d'investissement domiciliés au Luxembourg.

CCLux centralise de nombreuses données sur les OPC luxembourgeois (valeurs nettes d'inventaire, données signalétiques, prospectus, rapports annuels et semestriels,...) et les diffuse aux institutions financières, revendeurs d'informations, à la presse financière....

Ce faisant, CCLux contribue à la visibilté et la transparence des OPC luxembourgeois, avec notamment sa base de données en ligne www.cclux.lu reprenant des informations et documents de l'ensemble des OPC domiciliés au Luxembourg.

CCLux est marquée par une volonté d'étendre et optimiser sans cesse sa gamme de services, et ce à un niveau européen. Les derniers développements de CCLux ont permis d'offrir des solutions innovantes en termes de collecte, traitement et diffusion d' informations sur les fonds mais également en termes de reporting réglementaire vers les autorités luxembourgeoises (la Banque centrale du Luxembourg et la CSSF). Au niveau européen, CCLux a publié sur son site Internet, d'une part, la première version de la classification des fonds européens (EFC - the European Fund Classification) afin de faciliter la comparaison entre ces fonds et, d'autre part, un service dédié aux Fund Processing Passports (FPP) visant à normaliser l'information requise pour le traitement des transactions, afin de faciliter la distribution des fonds d'investissement.

Afin de proposer à l'ensemble des acteurs des services à haute valeur ajoutée, CCLux s'adapte constamment à l'environnement technologique, l'évolution de l'industrie de fonds ainsi qu'aux exigences légales et réglementaires.

Ces dernières années ont également témoigné de l'évolution importante d'un nouveau segment de marché, celui de l'investissement socialement responsable (ISR). CCLux est à même de fournir à la place luxembourgeoise et aux investisseurs les outils nécessaires afin de suivre la vie de tous ces instruments d'investissement. CCLux se réjouit de sa collaboration avec etika et de pouvoir favoriser ainsi la transparence et la visibilité de ces fonds.

11.2 LIPPER FMI

Lipper FMI est une société qui appartient au groupe Thomson Reuters. Lipper FMI est spécialisée dans l'analyse des fonds de type OPC commercialisés en Europe, Asie, etc disposant d'une base de données actualisée de plus de 30.000 fonds. Elle analyse chaque mois les fonds sur leur politique d'investissement, leur historique et leurs encours.

Adresse du site : www.lipperfmi.com

11.3 LE RÉSEAU POUR LE FINANCEMENT ALTERNATIF (RFA)

Le Réseau Financement Alternatif a été fondé il y a 20 ans sous l'égide de sept associations sans but lucratif belges dans l'objectif de créer un lien entre l'éparque et la solidarité. Elles sont à présent plus de 80.

Ce réseau entend promouvoir l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine : concrètement, il peut s'agir de placer son argent selon des critères de responsabilité sociale et environnementale, voire de choisir des produits financiers permettant un partage solidaire. Dans ce cas, une partie du bénéfice est versée à une association. L'argent peut aussi être placé dans le capital d'entreprises d'économie sociale.

Par ailleurs, le Réseau Financement Alternatif est également actif dans la lutte contre l'exclusion financière : service bancaire de base, accès au crédit. microcrédit. crédit social. etc.

Dans ses différentes actions, le Réseau Financement Alternatif s'adresse tant aux pouvoirs publics qu'aux partis politiques, aux institutions financières, aux entreprises et aux gestionnaires de fonds de pension. Il diffuse divers outils d'information pour le grand public (épargnants, investisseurs) comme le monde associatif : FINANcité Magazine (trimestriel tiré à 100 000 exemplaires), site www.financite.be, participation à des débats et événements tels que la Foire du Livre ou le festival Esperanzah...

Plus d'informations sur les sites : www.rfa.be et www.financite.be

11.4 NOVETHIC

Novethic est une filiale de la Caisse des Dépôts, une institution financière publique française. Novethic est un centre de recherche sur la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE) et l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et un media expert sur le développement durable

Depuis 2001, Novethic met à la disposition du public :

- Un site Internet qui est aujourd'hui la source d'information de référence sur les grands enjeux planétaires environnementaux et sociaux, la RSE et l'ISR. Le site www.novethic.com, lancé en 2007, présente en anglais les travaux du centre de recherche et propose aux internautes une sélection d'informations sur l'ISR.
- Des études
 - o sur l'ISR: Le centre de recherche sur l'ISR de Novethic est aujourd'hui le principal observateur et l'unique source de statistiques sur le marché français de l'ISR. Novethic analyse ce marché d'un point de vue

quantitatif et qualitatif; ses travaux d'étude portent tant sur les grandes évolutions de l'ISR que l'évaluation de la qualité des processus de gestion ISR.

- o sur la RSE: Novethic propose des études dédiées aux professionnels qui souhaitent mieux comprendre les enjeux de la responsabilité sociétale des entreprises et disposer de repères. Ces études analysent la façon dont les grandes entreprises françaises mettent en œuvre leurs obligations sur le développement durable.
- des publications spécialisées
 - o La Lettre de l'Économie Responsable. Cette publication mensuelle traite de la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises. Elle comprend un dossier sur les grandes problématiques de la RSE, des interviews d'experts, une page dédiée aux parties prenantes et toute l'actualité internationale.
 - o L'Essentiel de l'ISR. Ce trimestriel traite de la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion d'actifs financiers. Publication destinée à la communauté financière, l'Essentiel de l'ISR propose une synthèse internationale sur les nouvelles pratiques d'investissement socialement responsable, les évolutions de l'information extra-financière et les diverses formes d'activisme actionnarial.
- des évènements
 - Novethic organise des évènements (colloque, débats, conférences) destinés à mobiliser les acteurs auxquels s'adressent les travaux du centre.

Plus d'information sur le site www.novethic.fr

11.5 ÖKO-TEST

Le magazine ÖKO-TEST est une référence en Allemagne. ÖKO-TEST n'est ni un label ni un organisme certificateur mais une revue allemande qui teste les produits de consommation courante. Le magazine ÖKO-TEST est connu outre-Rhin pour son sérieux, son exigence et intègre toujours à ses évaluations les aspects sanitaire et environnemental. Il tire à 180.000 exemplaires (chiffres de 2004) et emploie 65 salariés.

12.1 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE PAR NOVETHIC

Novethic recense tous les acteurs émetteurs de fonds ISR que peuvent acheter des investisseurs particuliers en France et en décrit les principales caractéristiques.

12.1.1 Evaluation du dispositif de gestion

Novethic utilise quatre indicateurs pour évaluer la qualité du dispositif de gestion ISR. Chacun des indicateurs a quatre niveaux d'appréciation.

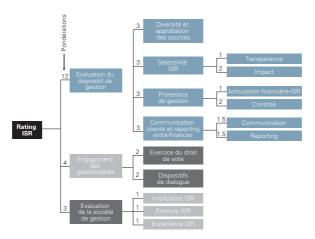
- Diversité et appropriation des sources d'information extra financière: ce critère étudie les ressources externes et l'organisation interne dédiées à la recherche ISR.
- Sélectivité ISR: cet indicateur mesure l'impact des critères ESG dans la sélection des valeurs ISR ainsi que la transparence dans la description de cette sélection
- Processus de gestion ISR: cet indicateur mesure l'articulation entre les dimensions financières et ISR, ainsi que la formalisation de procédures de contrôle interne et externe.
- 4. Communication et reporting extra financier : cet indicateur évalue la capacité de la société de gestion à communiquer sur son processus de gestion ISR, notamment à travers un reporting extra-financier régulier adressé aux souscripteurs du fonds.

12.1.2 Evaluation du degré d'engagement des gestionnaires du fonds

Pour mesurer l'engagement des gestionnaires, Novethic observe d'une part l'adoption de pratiques d'actionnariat actif couvrant les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance, et d'autre part l'établissement d'un dialogue avec les entreprises sur ces mêmes enjeux.

12.1.3 Evaluation de la société de gestion

Novethic évalue enfin la société de gestion sur son implication en ISR, sur l'importance des encours ISR gérés ainsi que sur l'expérience acquise dans ce type de gestion.



Méthodologie Novethic : l'engagement des gestionnaires évidemment pris en compte que dans le cas des fonds actions.

En fonction des résultats de ces quatre critères, Novethic attribue une note aux fonds :

- aaa : fonds à la pointe des exigences tant de moyens alloués que de transparence et de clarté en matière de gestion de l'Investissement Socialement Responsable.
- aa : fonds prenant très bien en compte les exigences de l'ISR.
- a : fonds respectant correctement les exigences de l'ISR.
- b : fonds ayant une prise en compte partielle des exigences de l'ISR.
- bb: fonds ayant une prise en compte insuffisante des exigences de l'ISR.
- bbb : fonds en fort retrait sur les exigences de l'ISR.

12.2 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE PAR LE RFA

Le Réseau Financement Alternatif (RFA) analyse les produits d'investissement socialement responsable et leur évolution depuis 2003.

Pour sa notation des fonds, le Réseau Financement Alternatif a défini une série de critères et sous-critères permettant ainsi d'éclairer l'investisseur sur la qualité des fonds ISR proposés sur le marché belge, sachant qu'à l'heure actuelle aucune norme minimale légale ne définit ce qu'est un investissement socialement responsable.

12.2.1 Portée de l'évaluation éthique

L'évaluation éthique du Réseau Financement Alternatif (RFA) porte sur l'ensemble des fonds de placement disponibles sur le marché belge et destiné aux particuliers. Les produits financiers spécifiques pour les investisseurs institutionnels n'y sont pas repris.

La base de données comprend également les comptes d'épargne et les produits d'investissement éthique et solidaire. La méthodologie d'évaluation pour ces produits se base sur une méthodologie différente (critères de notation plus limités, pondération différente) que celle des fonds de placement (cf section Méthodologie/ Comptes d'épargne et produits d'investissement éthique et solidaire ci-dessous).

12.2.2 Sources d'information

Pour évaluer les fonds de placement, le RFA réalise un travail de recherche approfondie, basé sur différentes sources d'information :

- les publications officielles mises à disposition par le gestionnaire du fonds sur le fonds proprement dit : rapport annuel, fiche détaillée et descriptive du fonds, prospectus détaillé;
- les publications officielles du gestionnaire ou du promoteur concernant sa politique d'investissement ISR: rapport de développement durable, informations dédiées à sa politique ISR sur le site officiel;
- les codes de transparence d'Eurosif;
- l'enquête du Réseau Financement Alternatif réalisées en Août 2008 auprès de tous les gestionnaires de fonds ISR disponibles sur le marché belge;
- les contacts directs avec les gestionnaires de fonds en vue de clarifier, préciser voire recouper l'information récoltée.

12.2.3 Critères d'évaluation

La méthodologie d'évaluation des fonds se base sur 7 meta critères qui abordent les dimensions critiques de la mise en place d'un fonds ISR. Chaque meta critère se divise en critères et sous-critères, pondéré chacun en fonction de leur importance.

1. Collecte de l'information extra financière – poids = 2

Le but est ici d'évaluer si l'analyse extra-financière est réalisée par un bureau de recherche externe, indépendant et spécialisé ou via un département interne du gestionnaire de fonds. Si les différentes sources d'informations possibles ont bien été explorées et ce de manière suffisamment approfondie. Si le promoteur fait appel à un acteur externe, nous portons un jugement de qualité sur ce dernier.

- 1.1. Collecte en externe poids = 2
- 1.2. Collecte en interne poids = 1

2. Analyse extra financière - poids = 2

La procédure d'analyse varie fortement d'un promoteur à l'autre. Il est donc parfois difficile de s'y retrouver et ce critère vise à définir les principales dimensions critiques de la procédure. Si l'institution fait appel à un acteur externe, nous intégrons bien entendu les caractéristiques de celui-ci.

- 2.1. Fréquence de mise à jour des profils des entreprises poids = 1
- 2.2. Fonction de veille des entreprises poids = 1
- 2.3. Extension de la recherche aux partenaires de l'entreprise poids = 2

3. Critères de sélection poids = 2

Le but est ici d'évaluer les fonds en fonction de leurs types de critères de sélection. Si l'approche ISR se base uniquement sur des critères d'exclusion ou si des critères positifs ESG sont également pris en compte. Ou pour les fonds thématiques, le lien de la thématique avec le concept de responsabilité sociétale.

- 3.1. Existence de critères minima d'exclusion poids = 2
- 3.2. Fonds thématiques ISR poids = 1
- 3.3. Critères ESG poids = 2

4. Garantie de qualité mise en place poids = 2

L'objectif est d'évaluer les garde-fous mis en place pour « assurer » la qualité de la méthode ISR et du respect de cette dernière par le gestionnaire de fonds.

- 4.1. Type de garantie de qualité poids = 3
- 4.2. Si comité externe : portée de la vérification et fréquence poids = 1
- 4.3. Implications des parties prenantes (stakeholders) poids = 2

5. Communication externe et transparence poids = 1

Ce critère porte sur une dimension fondamentale pour les investisseurs, leur accès à une information complète et précise qui puisse leur garantir un placement de leur argent conforme à leurs attentes en termes d'ISR.

- 5.1. Transparence générale sur l'ISR poids = 1
- 5.2. Transparence sur la méthodologie poids = 2
- 5.3. Transparence sur les résultats finaux poids = 3

6. Gouvernance d'entreprise et vote par procuration poids = 1

L'activisme actionnarial peut être considéré comme une deuxième dimension de l'ISR. En effet, outre la sélection de titres d'entreprises responsables, c'est le comportement du gestionnaire du fonds qui va être déterminant pour que ce dernier puisse être qualifié d'investissement responsable. Après avoir sélectionné des entreprises dites éthiques, le gestionnaire du fonds continue- t-il à défendre la philosophie des investisseurs qu'il représente auprès de celles-ci ?

7. Analyse des Etats poids = 1

Certains fonds se spécialisent dans des investissements en instruments financiers (obligations) émis par des Etats. Nous avons donc ajouté ce critère pour répondre aux caractéristiques propres de l'analyse des Etats pour la sélection ISR.

12.2.4 Transparence

Par souci de transparence et afin d'encourager le dialogue avec les assets managers des fonds de placement, le Réseau Financement Alternatif publie intégralement et pour chaque fonds le résultat détaillée de l'évaluation.

12.2.5 Résultats

Les résultats de la notation se base sur l'information fournie par les gestionnaires de fonds eux-mêmes (cf sources d'information) au mois d'octobre 2008.

Chaque fonds obtient une notation globale sur 10, traduite ensuite visuellement en étoile.

- * fonds dont la notation finale est égale ou supérieure à 6/10
- ** fonds dont la notation finale est égale ou supérieure à 7/10
- *** fonds dont la notation finale est égale ou supérieure à 8/10
- **** fonds dont la notation finale est égale ou supérieure à 9/10
- = (quatre étoiles non colorées) = fonds dont la notation est inférieure à 0,60 soit par manque d'information disponible, soit sur base de la qualité ISR

12.3 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE PAR ÖKO-TEST

ÖKO-TEST a publié en septembre 2007 une évaluation de 96 fonds de placements et en a évalué 82 qui étaient sur le marché depuis plus de trois ans. ÖKO-TEST a différencié sa classification suivant différentes catégories: les fonds durables qui sélectionnent des entreprises uniquement actives dans le secteur écologique, les fonds éthiques-écologiques qui prennent en plus des critères écologiques des critères sociaux (fonds de type best-in-class), les fonds thématiques spécialisés et les fonds de nouvelles technologies environementales.

La méthodologie de ÖKO-TEST fut la suivante : recherche d'information sur Internet à travers différents sites sur les fonds, regroupement de ces informations et vérification de celles-ci avec envoi de questionnaire aux promoteurs.

ÖKO-TEST ayant pris en compte la performance financière passé du fonds comme critère unique pour donner une note de performance, nous ne retiendrons pas ce critère car les performances passés ne peuvent présages des performances futures. Nous nous contenterons de faire connaître pour chaque fonds référencé par ÖKO-TEST la catégorie dans lequel il appartient.

Comme dit précédemment, nous nous sommes délibérément intéressés dans ce quide aux placements de droit luxembourgeois. Il existe cependant de nombreux véhicules de placements de droits étrangers qui sont distribués par les banques luxembourgeoises. Ces fonds de droit étrangers distribués dans les pays voisins du Luxembourg sont faciles d'accès - monnaie unique oblige - pour les investisseurs luxembourgeois qui souhaitent élargir leur horizon d'investissement.

Nos pays voisins qui ont développé chacun leurs propres traditions et cultures de l'ISR, et qui disposent d'établissements de crédit ayant axé l'intégralité de leur activité sur la finance socialement responsable, offrent une palette de produits qui dépasse de loin les placements de type OPC : on y trouve également des comptes d'épargne, de dépôt à terme, des produits d'assurance, de capital-risque, etc... Le choix étant relativement varié pour chacun de ces pays, nous citerons ainsi pour chaque nation les sources d'informations qui nous ont parues les plus complètes aussi bien au niveau de la quantité que de la qualité de l'information fournie.

Pour l'Allemagne, il n'y a pas à notre connaissance de publication sous format papier disponible. Le site internet www.ecoreporter.de répertorie et évalue les placements sociaux et environnementaux distribués en Allemagne. Nous renvoyons également au site de ÖKO-TEST: www.oekotest.de pour les résultats de leur sondage mené en septembre 2007.

En France, le mensuel *Alternatives économiques* publie tous les deux ans un hors-série sur les placements socialement responsables. La dernière édition date de septembre 2008. Alternatives économiques a utilisé la méthodologie et la notation de Novethic qui consultable sur leur site : www. novethic fr

En Belgique le Réseau pour le Financement Alternatif, a en collaboration avec Alternatives économiques, publié en décembre 2006 un guide pour les placements disponibles en Belgique. Une prochaine édition de ce guide est prévue pour le premier trimestre 2009. La liste des fonds sélectionnés par le RFA est disponible sur le site www.financite.be

En Suisse, la Déclaration de Berne et la fédération romande de consommateurs a publié en février 2008 une publication⁷ qui fait le point sur les produits de finance sociale et les fonds ISR commercialisés dans la confédération. Le livre est en vente en édition française et allemande sur le site Internet de la Déclaration de Berne (www.ladb.ch).

Les guides belges et français sont disponibles en vente par correspondance. Vous trouvez les liens correspondants sur notre site www.etika.lu

⁷ Andreas Mischbach, L'argent responsable, Comment investir de manière éthique, écologique et responsable, 157 pages

Actif financier

Un actif financier est un titre ou un contrat, généralement transmissible et négociable (par exemple sur un marché financier), susceptible de produire des revenus ou un gain en capital. Les actions et les obligations sont des actifs financiers.

Actif net

L'actif net d'un fonds est sa valeur calculée sur la base de la valeur des titres qui le composent, diminuée des frais de gestion.

Actif net total

L'actif net total, dans le cas des fonds, correspond aux actifs nets en fin de mois d'un fonds. On le calcule en millions de la devise du fonds (millions d'euros pour un fonds libellé en euros, millions de dollars pour un fonds libellé en dollars, etc.). L'actif net est une mesure utile pour évaluer la taille, la mobilité et la popularité d'un fonds.

Action

On nomme action une part du capital d'une société dite société par actions. Cette part du capital confère à son porteur un droit à de l'information sur la société. un droit de vote, et un droit à toucher un dividende, c'est à dire une partie des résultats de l'entreprise.

Banque dépositaire La banque dépositaire est choisie par le promoteur d'un fonds de droit luxembourgeois pour conserver les titres, liquider les positions et effectuer les livraisons de titres pour compte du fonds. Elle valorise les actifs, collecte les dividendes et s'occupe des opérations sur titres (en cas de division de titres ou de fusion). La banque dépositaire n'est donc pas un simple exécutant. Elle a un rôle de supervision. Elle veille également à ce que l'argent placé dans le fonds soit entièrement affecté à l'investissement prévu.

Capitalisation (part de)

Les parts de capitalisation site «C» ou Cap» ne distribuent pas de coupon, elles réinvestissent à chaque fois leurs revenus. Lorsque vous vendez une part de capitalisation, vous réalisez une plus-value.

Code ISIN

Le Code ISIN (International Securities Identification Number) est une suite de deux lettres et 10 chiffres qui permet d'identifier de manière certaine une valeur mobilière et son pays d'émission.

Code Valeur

Voir Code ISIN

Conversion (commission de)

La commission de conversion correspond aux frais éventuellement prélevés lors de la cession des parts d'un compartiment en contrepartie de la souscription de parts d'un autre compartiment du même fonds.

Compartiment (Fonds à)

Un fonds à compartiments comporte plusieurs classes d'actifs (actions, obligations, produits monétaires, etc). Ils présentent de sérieux atouts, le premier d'entre eux étant la souplesse. Ces fonds, dans lesquelles se juxtaposent plusieurs dizaines de fonds indépendants les uns des autres, permettent d'arbitrer entre les compartiments et ainsi de réallouer son portefeuille à tout moment. Le tout sans changer de fonds, donc avec des frais le plus souvent réduits. Les fonds à compartiments sont une spécialité de la place financière luxembourgeoise.

Critère d'exclusion

Un critère d'exclusion (ou critère négatif) est un critère sur lequel le gestionnaire de portefeuille se base pour éliminer des organisations :

- actives dans un secteur industriel jugé néfaste pour l'humain ou l'environnement (armes, tabac, alcool, nucléaire,etc)
- ou étant reconnue pour violer les droits humains fondamentaux (travail forcé, travail des enfants, etc)

Les critères d'exclusion s'appliquent aussi bien aux entreprises qu'aux états.

Critère d'inclusion

Le critère d'inclusion (ou critère positif) est un critère sur lequel le gestionnaire de portefeuille se base pour choisir des organisations dont la politique sociale et/ou environnementale est reconnue pour être meilleure que la moyenne des entreprises de son secteur et de sa zone géographique. (approche «best in class»)

Distributeur

Le distributeur d'un fonds est un entité commerciale (généralement une banque) choisie par le promoteur pour distribuer le fonds sur une zone géographique donnée (généralement un pays). Le promoteur et le distributeur peuvent être la même entité.

Distributions (parts de)

Les parts de distribution, comme leur nom l'indique, distribuent des coupons à échéances régulières (une fois par an normalement). Un fonds peut être mixte, autrement dit, il peut offrir des actions de distribution couramment appelées " D " ou « distr » et des actions de capitalisation appelées " C " ou « cap ».

Entrée (droits d')

Les droits d'entrée sont une commission perçue lors de la souscription d'actions de SICAV et FCP. Le montant maximum figure sur la notice d'information.

ESG (critères)

Cette abréviation vaut pour environnement ; social et gouvernance. Ce sont aujourd'hui les trois principaux champs sur lesquels les actifs d'entreprises et états sont analysés et évalués pour faire partie de l'univers d'investissement d'un fonds ISR.

FCP

Fonds Commun de Placement. Un FCP est une co-propriété détenue par toutes les personnes physiques et morales ayant acheté de ses parts. L'investisseur en FCP, en achetant des parts, devient membre d'une copropriété de valeurs mobilières mais ne dispose d'aucun des droits liés à la qualité d'actionnaire.

Fonds de placement

Voir OPC

Fonds d'investissement

Voir OPC

Gestion (frais de)

Ce sont les frais prélevés annuellement par le gestionnaire ou la société de gestion du portefeuille de valeurs du fonds.

ISR

Investissement socialement responsable

Investisseurs Institutionnel

Les Investisseurs institutionnels (parfois appelés zinzins) sont des organismes collecteurs de l'épargne qui placent leurs fonds sur les marchés. Il s'agit principalement de sociétés d'investissements, fonds de pension et sociétés d'assurance. Ils représentent par leur taille des acteurs majeurs dans les marchés financiers

Obligation

(en anglais : bond) est un titre de créance qui fait partie des valeurs mobilières. En tant que tel, il est cessible et peut donc faire l'objet d'une cotation sur une bourse.

OPC

Les **O**rganisme de **P**lacement **C**ollectif sont des organismes de détention collective d'actifs financiers. Ils fonctionnent en multipropriété, en émettant auprès des épargnants, sous forme d'actions ou de parts, des titres qui représentent un part de leur portefeuille. Ils sont généralement à capital variable, ce qui permet des souscriptions et rachats à tout moment par les épargnants. Un OPC peut être un FCP ou une SICAV. Les OPC sont lancés et commercialisés par des établissements financiers. Ils entrent dans le cadre de la gestion collective, soit un groupement de personnes qui plutôt que de placer individuellement leur argent, le mettent en commun. L'investisseur détient indirectement les valeurs mobilières qui composent le portefeuille de l'OPC.

Promoteur:

Le promoteur de fonds est l'institution financière qui est juridiquement responsable de la gestion du fonds. Chaque fonds a un promoteur unique mais peut avoir plusieurs distributeurs suivant les pays où ce fonds est distribué.

PSF

Un **P**rofessionnel du **S**ecteur **F**inancier est une entité juridique différente d'une banque reconnue par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Un PSF a le doit de créer et de distribuer un fonds de droit luxembourgeois, mais il doit pour cela faire appel à une banque dépositaire.

RFA

Réseau pour le financement alternatif. Voir présentation page 89

SICAV

Société d'Investissement à CApital Variable est une société anonyme. Tout investisseur qui achète des actions devient actionnaire et peut s'exprimer sur la gestion de la société au sein des Assemblées Générales.

Sortie (frais de)

Les frais de sortie sont une commission perçue lors du rachat d'actions de SICAV et FCP. Le montant maximum figure sur la notice d'information.

Titre financier

Voir Valeur mobilière

Valeur mobilière

Une valeur mobilière est un titre de propriété (action) ou de créance (obligation) aux caractéristiques et droits standardisés (chacune pour une émission donnée ayant le même montant nominal, le droit au même coupon ou dividende, cotée sur la même lique en bourse, etc.).

Crée il y a maintenant 12 ans, le compte Epargne Alternative est le fruit d'une collaboration entre etika et la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (BCEE). Le compte Epargne Alternative permet à l'épargnant de savoir ce que la banque finance avec son argent. Il sait que son épargne est investie, sans risque pour lui dans des projets ayant une plus-value sociale et écologique.

La BCEE et etika s'engagent à ce que votre argent investit dans un compte Epargne Alternative respecte trois points:

La responsabilité En ouvrant un compte Epargne Alternative, l'épargnant est assuré que son argent finance des projets dans les domaines de l'écologie, du social et de la solidarité internationale. Les projets sont présélectionnés par le comité de crédits de etika en raison de leurs mérites particuliers dans les domaines écologique, socio-culturel et de l'aide internationale. La BCEE octroie le crédit et assume le risque qui y est lié après avoir analysé la viabilité économique et financière du projet.

La transparence Le titulaire d'un compte Epargne Alternative est informé sur l'identité des bénéficiaires des crédits alternatifs ainsi que sur l'objet et la finalité des crédits octroyés grâce à son épargne. Cette information se fait par la publication du périodique etika info, du rapport annuel et du site internet

La solidarité L'épargne collectée sur les comptes Epargne Alternative est solidaire, car pour permettre le financement des projets sélectionnés à des conditions de faveur, l'épargnant renonce à une partie de la rémunération usuelle du compte d'épargne normal au profit du preneur de crédit. Au 1er décembre 2008, la BCEE et etika ont conjointement transformé le mécanisme pour que la rémunération de taux soit plus attractive pour l'épargnant, sans pour autant pénaliser les preneurs de crédit en ajoutant un effet de levier à l'effort consentit par l'épargnant. Le compte Epargne Alternative est désormais rémunéré à un taux inférieur de 0,20 % gu'un compte d'Epargne traditionnel, et les bénéficiaires de crédits alternatifs perçoivent une bonification de taux 0,70 % sur le taux que leur accordé la BCEE soit un effet de levier de 3,5.

Plus de 120 projets sont ainsi financés dans le domaine des énergies renouvelables, de l'agriculture biologique, de l'action sociale et culturelle sans oublier la solidarité internationale, en France comme à l'étranger.

Les associations membres d'etika sont :

- Action Solidarité Tiers Monde (ASTM)
- Appui au Développement Autonome (ADA)
- Cercle de coopération des ONG de développement
- Coopérative Co-labor
- Fondation Caritas Luxembourg
- Haus vun der Natur
- Inter-Actions
- Stëftung Ökofonds
- Veräin fir biologesch dynamesch Landwirtschaft L\u00e4tzebuerg (Demeter Bond).

NOTES

